

La Propriété industrielle

Revue mensuelle des Bureaux internationaux réunis
pour la protection de la propriété intellectuelle (BIRPI)
Genève

84^e année

N° 1

Janvier 1968

Sommaire

	Pages
UNIONS INTERNATIONALES	
Les Unions de propriété industrielle en 1967	2
Etats membres des Unions pour la protection de la propriété industrielle au 1 ^{er} janvier 1968	7
Comité de Coordination Internnions. Cinquième Session (Genève, 18 au 21 décembre 1967). Rapport	13
Union internationale (de Paris) pour la protection de la propriété industrielle. Conférence des Représentants. Deuxième Session (Genève, 18 au 21 décembre 1967). Rapport.	16
Union internationale (de Paris) pour la protection de la propriété industrielle. Comité exécutif. Troisième Session (Genève, 18 au 21 décembre 1967). Rapport	19
CONFÉRENCE DE STOCKHOLM DE LA PROPRIÉTÉ INTELLECTUELLE, 1967	
Union de Paris. Décision sur les nouveaux plafonds de contributions	22
Recommandation concernant une étude portant sur la taxe de priorité	22
Liste des participants à la Conférence de Stockholm	22
Pays signataires des divers textes adoptés par la Conférence	34
LETTRES DE CORRESPONDANTS	
Lettre de Yougoslavie (S. Pretnar)	35
ÉTUDES GÉNÉRALES	
L'accession de l'Argentine à la Convention de Paris (B. Salomon)	43
CONVENTIONS ET TRAITÉS autres que ceux administrés par les BIRPI	
Etats membres de Conventions et Traités autres que ceux administrés par les BIRPI.	
I. Conseil de l'Europe	48
II. Institut International des Brevets	48
BIBLIOGRAPHIE	49
CALENDRIER DES RÉUNIONS	
Réunions des BIRPI	49
Réunions d'autres Organisations internationales s'occupant de propriété intellectuelle	50

© BIRPI 1968

La reproduction des articles et des traductions de textes législatifs, publiés dans la présente revue, n'est autorisée qu'avec l'accord préalable des BIRPI

UNIONS INTERNATIONALES

Les Unions de propriété industrielle en 1967

Union pour la protection de la propriété industrielle (Union de Paris)

Etat de l'Union

Nouveaux membres. Au cours de l'année 1967, les pays suivants sont devenus membres de l'Union de Paris et sont liés par l'Acte de Lisbonne de la Convention de Paris, avec effet aux dates figurant après leurs noms:

Argentine	10 février 1967 (p. 13) ¹⁾
Dahomey	10 janvier 1967 (p. 283, 1966)
Malte	20 octobre 1967 (p. 238)
Togo	10 septembre 1967 (p. 203)
Uruguay	18 mars 1967 (p. 39)

Avec ces nouvelles adhésions, l'Union comprenait, au 31 décembre 1967, un total de 79²⁾ membres.

Accession à l'Acte de Lisbonne. Pendant l'année 1967, la Hongrie, le Maroc et l'Irlande ont accédé à l'Acte de Lisbonne de la Convention de Paris, avec effet à partir du 23 mars, du 15 mai et du 9 juin 1967, respectivement.

Déclaration d'application de la Convention. L'Acte de Lisbonne de la Convention de Paris a été déclaré applicable au territoire des Iles Bahamas, selon l'article 16^{bis}, alinéa 1), de la Convention, avec effet au 20 octobre 1967.

Actes en vigueur à la fin de 1967. Des 79²⁾ Etats membres de l'Union de Paris au 31 décembre 1967, 51³⁾ sont liés par l'Acte de Lisbonne de 1958, 25 par l'Acte de Londres de 1934 et 3 par l'Acte de La Haye de 1925 (voir liste des Etats membres, page 7 ci-après).

Revision de la Convention de Paris par la Conférence de Stockholm, 1967

La « Conférence de Stockholm de la Propriété intellectuelle, 1967 » s'est tenue, du 11 juin au 14 juillet 1967, dans la capitale de la Suède.

Soixante-treize Etats, onze organisations intergouvernementales et vingt-cinq organisations internationales non gouvernementales ont été représentés par plus de 500 délégués et observateurs. Les BIRPI ont été représentés par vingt membres du personnel.

Revision du droit matériel. Lors de la Conférence de Stockholm, l'article 4 de la Convention de Paris a été com-

¹⁾ Sauf autre indication, les numéros de pages indiqués entre parenthèses dans le présent rapport se réfèrent aux pages de *La Propriété industrielle*, 1967.

²⁾ Ou 80, si l'on considère l'Allemagne orientale ou République démocratique allemande comme partie à la Convention. L'accord n'a pas pu se faire entre les Etats membres sur cette question. Voir *La Propriété industrielle*, 1964, p. 259, et 1967, p. 79.

³⁾ Ou 52, si l'on considère l'Allemagne orientale ou République démocratique allemande comme partie à la Convention. L'accord n'a pas pu se faire entre les Etats membres sur cette question.

plété. Il prévoit maintenant que les demandes de certificats d'auteur d'invention doivent être admises comme bases du droit de priorité pour les brevets et vice versa.

Réforme administrative et structurelle. En outre, les dispositions administratives et les clauses finales de la Convention de Paris et de ses Arrangements particuliers ont été révisées lors de la Conférence de Stockholm.

Le principal résultat de la revision des dispositions administratives consiste en la modernisation de l'administration — y compris les finances — et de la structure des Unions.

Les principaux changements sont:

- la création de nouveaux organes (Assemblée et Comité exécutif) des pays membres;
- le transfert, du gouvernement suisse aux gouvernements des pays membres, de la surveillance du Secrétariat, de l'approbation du programme et du budget et de la nomination du chef du Bureau international;
- l'établissement d'un système plus souple de contributions;
- une procédure plus simple de modification des dispositions administratives;
- le transfert de la responsabilité de la préparation des conférences de revision, des pays hôtes de ces conférences aux organes des Unions.

Les principales innovations apportées aux clauses finales comprennent notamment:

- une disposition relative au règlement des différends concernant l'interprétation de la Convention de Paris;
- une disposition prévoyant que les pays devenant membres de l'Union de Paris en adhérant à l'Acte de Stockholm, et à cet Acte seulement, doivent appliquer ce dernier également dans leurs relations avec tout pays de l'Union de Paris qui est partie à des Actes antérieurs à celui de Stockholm, et prévoyant que ce dernier pays peut appliquer, dans ses relations avec les premiers pays, les dispositions de l'Acte le plus récent auquel il est partie;
- une disposition transférant les fonctions de dépositaire du gouvernement de la Suisse au Bureau international.

Réunions des BIRPI

Conférence de Représentants de l'Union de Paris. La seconde session ordinaire de cette Conférence s'est tenue à Genève du 18 au 21 décembre 1967. Un Rapport sur cette session figure à la page 16 ci-après.

Comité exécutif de la Conférence de Représentants de l'Union de Paris. La troisième session ordinaire de ce Comité s'est tenue à Genève du 18 au 21 décembre 1967. Un Rapport sur cette session figure à la page 19 ci-après.

Comité de Coordination Interunions. La cinquième session ordinaire de ce Comité s'est tenue à Genève du 18 au 21 décembre 1967. Un Rapport sur cette session figure à la page 13 ci-après.

Comité d'experts pour le Plan des BIRPI pour un Traité de coopération en matière de brevets (PCT). Ce Comité s'est réuni au siège des BIRPI, du 2 au 10 octobre 1967. Les 23

pays dans lesquels, selon les statistiques disponibles les plus récentes, plus de 5000 demaudees sont déposées annuellement avaient été invités en tant que membres du Comité. Tous ces pays ont accepté l'invitation et ont été représentés. Sept organisations intergouvernementales et dix organisations non gouvernementales ont été représentées. Le Comité a examiné le projet de PCT et a exprimé l'opinion qu'il méritait amplement que son examen soit poursuivi et, après que lui soient apportées toutes modifications utiles, qu'il soit complété dans les plus brefs délais (p. 322).

Nations Unies

Au cours de 1967, les BIRPI ont poursuivi et développé leur coopération dans le domaine de la propriété industrielle avec les Nations Unies et leurs divers organes, conformément à l'accord de travail établi en 1964 entre les BIRPI et les Nations Unies.

Les réunions des Nations Unies auxquelles les BIRPI ont été représentés comprenaient le Conseil Economique et Social, le Conseil de Commerce et du Développement et ses organes subsidiaires, la Commission Economique pour l'Europe, l'Organisation des Nations Unies pour le Développement Industriel (ONUDI) et le Symposium international sur l'industrialisation convoqué à Athènes par l'ONUDI.

Les BIRPI ont été invités à présenter des commentaires, et ont présenté de tels commentaires, sur le rôle de la Commission des Nations Unies sur le Droit commercial international (UNCITRAL) établie par l'Assemblée générale des Nations Unies. Les commentaires des BIRPI ont été approuvés par la Conférence de Représentants de l'Union de Paris lors de sa session de décembre 1967.

En août 1967, les participants au Cours organisé par l'Institut de formation et de recherche des Nations Unies (UNITAR) en faveur des fonctionnaires des Affaires étrangères des pays en voie de développement ont visité les BIRPI et ont entendu un exposé sur les activités et le programme des BIRPI.

Une note plus détaillée sur la coopération avec les organismes des Nations Unies figurera dans l'un des prochains numéros de *La Propriété industrielle*.

Divers

Publications. Parmi les publications parues au cours de 1967 figurent notamment: a) le texte, en anglais, en espagnol et en français, de la Convention instituant l'Organisation Mondiale de la Propriété Intellectuelle; b) le texte français de l'Acte de Stockholm de la Convention de Paris; c) une seconde édition de la bibliographie des BIRPI des publications officielles d'Offices nationaux de propriété industrielle; d) le texte des Conférences données au cours du Symposium BIRPI de propriété industrielle Est-Ouest tenu à Budapest en 1966; e) le texte, en anglais et en espagnol, de la loi-type des BIRPI pour les pays en voie de développement concernant les marques, les noms commerciaux et la concurrence déloyale.

Conseil de l'Europe. Au cours de l'année 1967, les BIRPI ont participé à plusieurs réunions du Conseil de l'Europe traitant de questions de propriété industrielle.

Classification internationale des brevets. Le Comité d'experts en matière de brevets du Conseil de l'Europe, au cours de sa réunion de novembre 1967, a invité le Secrétaire général du Conseil de l'Europe à étudier, en collaboration avec les BIRPI, les possibilités de donner à la Convention européenne sur la classification internationale des brevets d'invention un caractère plus universel en vue de faciliter son adoption sur le plan mondial et, plus particulièrement, de permettre à tout pays membre de l'Union de Paris de participer, sur un pied d'égalité, à l'amélioration future de la classification internationale. La Conférence de Représentants de l'Union de Paris, au cours de sa session de décembre 1967, a invité le Directeur des BIRPI à collaborer et à engager des négociations avec les organes compétents du Conseil de l'Europe aux fins ci-dessus.

Plan pour l'établissement d'un Index mondial des brevets. Les études concernant la possibilité d'établir un Service d'Index mondial des brevets ont été poursuivies au cours de l'année. Une *Note concernant le financement du Service* a été publiée; elle contient une analyse détaillée du coût du système et une estimation des revenus que le Service pourrait produire. La Conférence de Représentants, au cours de sa session de décembre 1967, a décidé que les efforts en vue de réaliser l'Index devaient être poursuivis. En particulier, conformément à une proposition des Représentants des Etats-Unis d'Amérique et de l'Union soviétique, l'on devra au cours des quatre prochains mois, étudier la possibilité de réaliser l'Index par le moyen d'une coopération entre certains Offices nationaux et l'Institut international des brevets. Si une telle méthode de création de l'Index ne s'avérait pas réalisable, les BIRPI tâcheront de négocier un contrat aux fins d'établir l'Index en collaboration avec les BIRPI et une entreprise privée.

ICIREPAT. Au cours de 1967, les BIRPI ont participé aux activités du Comité de coopération internationale en matière de recherches de matériel technique entre Offices de brevets à examen préalable (ICIREPAT). Des représentants des BIRPI ont participé à la 7^e réunion annuelle tenue à Stockholm en septembre 1967 ainsi qu'à diverses réunions des Comités permanents de l'ICIREPAT.

Sur proposition du « *U. S. Commissioner of Patents* », la Conférence de Représentants a, lors de sa session de décembre 1967, décidé que l'ICIREPAT devrait devenir un Comité d'experts de l'Union de Paris.

Programme de stage des BIRPI. Au cours de 1967, les BIRPI ont poursuivi leur programme d'assistance technique, en collaboration avec divers Offices nationaux de propriété industrielle, en accordant des bourses d'étude pour la formation professionnelle de sept fonctionnaires gouvernementaux de pays en voie de développement qui travaillent ou devront travailler dans les Offices de propriété industrielle de leur pays. Les stages ont duré, en moyenne, de deux à trois mois.

Contacts avec le Soudan. Le Directeur des BIRPI a assisté le Gouvernement du Soudan dans la préparation d'une nouvelle loi sur les marques.

Accord de travail. Les BIRPI ont conclu un accord de travail avec le Bureau international du Travail (BIT) (page 203).

Classification internationale des éléments figuratifs des marques. Le Bureau des brevets des Pays-Bas et l'Office fédéral suisse de la propriété intellectuelle ont proposé que les BIRPI étudient la possibilité d'établir une Classification internationale des éléments figuratifs des marques. Cette proposition a été appuyée par la session de décembre 1967 du Comité de Coordination Interunions.

Arrangement de Madrid concernant la répression des indications de provenance fausses ou fallacieuses sur les produits

Etat des accessions. Aucune nouvelle accession à cet Arrangement n'a été effectuée en 1967.

A la fin de 1967, cet Arrangement groupait vingt-neuf pays⁴⁾, dont huit sont liés par l'Acte de Lisbonne de 1958, dix-huit par l'Acte de Londres de 1934 et trois par l'Acte de La Haye de 1925 (voir liste des Etats parties à l'Arrangement, page 9 ci-après).

Au cours de l'année 1967, la Hongrie (page 39), le Maroc (page 79), l'Irlande (page 106) et Israël (page 130) ont accédé à l'Acte de Lisbonne de 1958.

Au cours de la Conférence de Stockholm de la Propriété intellectuelle, l'Arrangement de Madrid a été complété par l'Acte additionnel de Stockholm (1967) qui adapte certaines références figurant dans l'Arrangement de Madrid aux dispositions de l'Acte de Stockholm de la Convention de Paris.

Union de Madrid concernant l'enregistrement international des marques

Etat de l'Union. Aucune nouvelle adhésion à l'Union de Madrid n'a été effectuée en 1967.

La Hongrie (page 40), le Liechtenstein (page 106) et la Tunisie (page 166) ont déposé leurs instruments de ratification de l'Acte de Nice de 1957. La Tunisie et la République démocratique allemande (page 106) ont invoqué le bénéfice de l'article 3^{bis} de cet Acte.

A la fin de 1967, des vingt-et-un⁵⁾ Etats membres de l'Union de Madrid, trois (Autriche, Maroc, Viêt-Nam) restent liés par l'Acte de Londres de 1934, tandis que dix-huit sont liés par l'Acte de Nice de 1957. De ces dix-huit pays, dix ont invoqué le bénéfice de l'article 3^{bis} (voir liste des Etats membres, page 10 ci-après).

Statistiques. Le nombre inégalé des enregistrements internationaux atteint en 1966, dû à l'entrée en vigueur imminente de l'Acte de Nice, a entraîné une baisse substantielle du nombre des enregistrements effectués au cours des six pre-

⁴⁾ Ou 30, si l'on considère l'Allemagne orientale ou République démocratique allemande comme partie à cet arrangement. L'accord n'a pas pu se faire entre les Etats membres sur cette question. Voir *La Propriété industrielle*, 1964, p. 259.

⁵⁾ Ou 22, si l'on considère l'Allemagne orientale ou République démocratique allemande comme partie à cet arrangement. L'accord n'a pas pu se faire entre les Etats membres sur cette question. Voir *La Propriété industrielle*, 1964, p. 259.

miers mois de 1967. Toutefois, au cours de la seconde moitié de 1967, le nombre des enregistrements a approché de la moyenne des années précédant immédiatement 1966. Le nombre total des enregistrements s'est élevé, en 1967, à 9598, à quoi il faut ajouter 689 renouvellements effectués selon les dispositions de l'Acte de Nice; le nombre total des enregistrements et des renouvellements s'est donc élevé, en 1967, à 10 287, contre 24 259 en 1966.

Publications. Une édition définitive du Guide du déposant a été publiée, en français seulement, en juin 1967. Ce Guide est destiné à faciliter la compréhension et l'application du nouveau système introduit par l'entrée en vigueur de l'Acte de Nice du 15 décembre 1966.

Union de La Haye concernant le dépôt international des dessins et modèles industriels

Etat de l'Union. Aucune nouvelle adhésion à l'Union de la Haye n'a été effectuée en 1967.

A la fin de 1967, tous les quatorze⁶⁾ pays membres de l'Union étaient liés par l'Acte de Londres de 1934, tandis que l'Allemagne (Rép. féd.), la Belgique, la France, le Liechtenstein, Monaco, les Pays-Bas et la Suisse étaient également liés par l'Acte additionnel de Monaco (voir liste des Etats membres, page 11 ci-après).

Jusqu'à maintenant, trois Etats ont ratifié l'Acte de La Haye de 1960: la France, le Liechtenstein et la Suisse. En l'absence du nombre requis de ratifications, cet Acte n'est pas encore entré en vigueur.

Statistiques. Au cours de 1967, le nombre des dépôts internationaux s'est élevé à 2244 contre 2434 en 1966. Le nombre de dépôts ouverts était de 1256, tandis que les dépôts cachetés se chiffraient à 988. Au total, 32 799 objets ont été déposés, dont 1205 constituaient des dépôts simples et 31 594 des dépôts multiples.

Des 32 799 objets déposés, 13 632 étaient des dessins et 19 167 des modèles.

Publications. Les Actes de la Conférence de révision de 1960 ont été publiés, en français seulement, sous le titre: Documents de la Conférence de La Haye, du 14 au 28 novembre 1960.

Union de Nice concernant la classification internationale des produits et des services aux fins de l'enregistrement des marques

Etat de l'Union. Au cours de 1967, les pays suivants sont devenus membres de l'Union de Nice avec effet aux dates figurant après leurs noms:

Hongrie	23 mars 1967 (p. 39)
Liechtenstein	29 mai 1967 (p. 107)
Tunisie	29 mai 1967 (p. 107)

⁶⁾ Ou 15, si l'on considère l'Allemagne orientale ou République démocratique allemande comme partie à cet arrangement. L'accord n'a pas pu se faire entre les Etats membres sur cette question. Voir *La Propriété industrielle*, 1956, p. 21.

A la fin de 1967, l'Union de Nice groupait vingt-quatre⁷⁾ Etats membres (voir liste des Etats membres, page 12 ci-après).

L'Espagne, dans une note du 6 février 1967, a déclaré que la classification internationale serait applicable en Espagne à compter du 15 décembre 1966, à titre principal pour toutes les marques nationales pour lesquelles la demande sera faite à partir de cette date (page 107).

Comité d'experts pour la classification internationale des produits et des services. Ce Comité, institué par l'article 3 de l'Arrangement de Nice, a tenu sa 4^e session à Genève du 18 au 21 avril 1967. Le Comité a pris certaines décisions relatives aux modifications et aux compléments, ainsi qu'à certaines suppressions, apportées à la liste des classes, aux notes explicatives et à la liste alphabétique des produits et des services (page 130).

Publications. Un second supplément de l'édition française de la classification internationale, reprenant le contenu du premier supplément, a été publié en novembre 1967.

Une édition espagnole de la classification internationale a également été publiée, en collaboration avec les Autorités espagnoles.

Union de Lisbonne pour la protection des appellations d'origine et leur enregistrement international

Etat de l'Union. Au cours de l'année 1967, la Hongrie a adhéré à l'Arrangement de Lisbonne, avec effet au 23 mars 1967 (page 39).

A la fin de 1967, l'Arrangement de Lisbonne groupait huit Etats membres (voir liste des Etats membres, page 12 ci-après).

Réunion. Le Conseil établi par l'Arrangement de Lisbonne a tenu sa seconde session à Genève les 20 et 21 décembre 1967⁸⁾. Il a décidé de porter la taxe d'enregistrement de 50 à 200 francs suisses par appellation d'origine.

Statistiques. Au cours de 1967, les BIRPI ont effectué les 422 premiers enregistrements d'appellations d'origine: 75 de ces derniers provenaient de la Tchécoslovaquie et 347 de France.

Organisation Mondiale de la Propriété Intellectuelle (OMPI)

Lors de la Conférence de Stockholm de la Propriété intellectuelle, 1967, une Convention instituant l'Organisation Mondiale de la Propriété Intellectuelle a été adoptée. La Convention entrera en vigueur trois mois après que dix Etats membres de l'Union de Paris et sept Etats membres de l'Union de Berne l'auront ratifiée, étant entendu que tout Etat membre des deux Unions sera compté dans les deux groupes.

⁷⁾ Ou 25, si l'on considère l'Allemagne orientale ou République démocratique allemande comme partie à cet arrangement. L'accord n'a pas pu se faire entre les Etats membres sur cette question. Voir *La Propriété industrielle*, 1964, p. 259.

⁸⁾ Un rapport détaillé de cette session sera publié dans le numéro de février 1968 de *La Propriété industrielle*.

L'OMPI a pour but:

- i) de promouvoir la protection de la propriété intellectuelle à travers le monde par la coopération des Etats, en collaboration, s'il y a lieu, avec toute autre organisation internationale;
- ii) d'assurer la coopération administrative entre les Unions.

Pourra devenir membre de l'OMPI tout Etat qui est membre de l'une des Unions administrées par les BIRPI, ainsi que tout autre Etat satisfaisant à l'une des conditions suivantes: i) être membre de l'Organisation des Nations Unies, de l'une de ses institutions spécialisées ou de l'Agence internationale de l'Energie atomique; ii) être partie au Statut de la Cour internationale de Justice; iii) avoir été invité par l'Assemblée générale de l'OMPI à devenir partie à la Convention OMPI.

L'OMPI sera dotée de quatre organes: une Assemblée générale comprenant les Etats membres de l'Organisation qui sont également membres de l'une quelconque des Unions; une Conférence comprenant les Etats membres de l'Organisation, qu'ils soient ou non membres de l'une quelconque des Unions; un Comité de coordination comprenant les Etats membres de l'Organisation qui sont membres du Comité exécutif de l'Union de Paris, du Comité exécutif de l'Union de Berne ou des deux; le Bureau international.

Les Etats membres de l'une quelconque des Unions qui ne sont pas devenus parties à la Convention au moment de son entrée en vigueur auront la possibilité d'exercer, s'ils le désirent, les mêmes droits que s'ils étaient devenus parties à la Convention, et ce pendant cinq ans à compter de son entrée en vigueur. De tels Etats seront réputés être membres de l'Assemblée générale et de la Conférence jusqu'à l'expiration de cette période de cinq ans.

Aussi longtemps que des Etats membres des Unions de Paris ou de Berne ne seront pas devenus parties à la Convention, le Bureau international de l'OMPI et son Directeur général exerceront également les fonctions dévolues respectivement aux BIRPI et à leur Directeur.

Relations entre l'Union de Paris et l'OMPI. La Convention instituant l'OMPI doit être ratifiée par dix Etats membres de l'Union de Paris avant de pouvoir entrer en vigueur.

Les pays membres de l'Union de Paris qui accepteront la Convention OMPI seront membres de l'Assemblée générale et de la Conférence de l'OMPI; en outre, s'ils sont également membres du Comité exécutif de l'Union de Paris, ils seront automatiquement membres du Comité de coordination de l'OMPI.

Pour la désignation du Directeur général, l'approbation des mesures proposées par celui-ci au sujet de l'administration par l'OMPI d'engagements internationaux, et pour le transfert du siège de l'OMPI, la majorité requise ne devra pas être obtenue seulement au sein de l'Assemblée générale de l'OMPI; elle devra l'être également au sein de l'Assemblée de l'Union de Paris et de l'Assemblée de l'Union de Berne.

Les contributions éventuelles de l'Union de Paris au budget de la Conférence de l'OMPI seront volontaires.

Tableau des Etats contractants

Le tableau ci-après montre l'état des Actes en vigueur à la fin de 1967 (voir également « Etats membres des Unions pour la protection de la propriété industrielle », p. 7 et suivantes ci-après).

Instrument	Nombre d'Etats contractants				
	Total	Liés par l'Acte de			
		Lisbonne 1958	Nice 1957	Londres 1934	La Haye 1925
Convention de Paris pour la protection de la propriété industrielle . . .	79 *	51	NA	25	3
Arrangement de Madrid concernant la répression des indications de provenance fausses ou fallacieuses sur les produits	29 *	12	NA	14	3
Arrangement de Madrid concernant l'enregistrement international des marques	21 *	NA	18	3	0
Arrangement de La Haye concernant le dépôt international des dessins et modèles industriels .	14 *	NA	NA	14 **	0
Arrangement de Nice concernant la classification internationale des produits et des services aux fins de l'enregistrement des marques	24 *	NA	24	NA	NA
Arrangement de Lisbonne concernant la protection des appellations d'origine et leur enregistrement international	8	8	NA	NA	NA

* Ou un de plus si l'on considère l'Allemagne orientale ou République démocratique allemande comme partie à cette Convention ou à cet Arrangement. L'accord n'a pas pu se faire entre les Etats membres sur cette question.

** Acte additionnel de Monaco (1961): 7.

NA: Non applicable.

Etats membres des Unions pour la protection de la propriété industrielle au 1^{er} janvier 1968

Union internationale pour la protection de la propriété industrielle (Union de Paris)

fondée par la Convention de Paris (1883), révisée à Bruxelles (1900), Washington (1911), La Haye (1925), Londres (1934),
Lisbonne (1958) et à Stockholm (1967) *

Etats membres **)	Date à laquelle l'adhésion à l'Union a pris effet	Dernier Acte liant l'Etat et date à laquelle la ratification ou l'adhésion à cet Acte est devenue effective
Afrique du Sud	1 ^{er} décembre 1947	Lisbonne: 6 avril 1965
Algérie	1 ^{er} mars 1966	Lisbonne: 1 ^{er} mars 1966
Allemagne (République fédérale)	1 ^{er} mai 1903	Lisbonne: 4 janvier 1962
Argentine	10 février 1967	Lisbonne: 10 février 1967
Australie ^{1) 2)}	10 octobre 1925	Londres: 2 juin 1958
Autriche	1 ^{er} janvier 1909	Londres: 19 août 1947
Belgique	7 juillet 1884	Lisbonne: 21 août 1965
Brésil	7 juillet 1884	La Haye: 26 octobre 1929
Bulgarie	13 juin 1921	Lisbonne: 28 mars 1966
Cameroun ¹⁾	10 mai 1964	Lisbonne: 10 mai 1964
Canada ¹⁾	12 juin 1925	Londres: 30 juillet 1951
Ceylan ¹⁾	29 décembre 1952	Londres: 29 décembre 1952
Chypre	17 janvier 1966	Lisbonne: 17 janvier 1966
Congo (Brazzaville) ¹⁾	2 septembre 1963	Lisbonne: 2 septembre 1963
Côte d'Ivoire ¹⁾	23 octobre 1963	Lisbonne: 23 octobre 1963
Cuba	17 novembre 1904	Lisbonne: 17 février 1963
Dahomey ¹⁾	10 janvier 1967	Lisbonne: 10 janvier 1967
Danemark ³⁾	1 ^{er} octobre 1894	Londres: 1 ^{er} août 1938
Espagne	7 juillet 1884	Londres: 2 mars 1956
Etats-Unis d'Amérique ⁴⁾	30 mai 1887	Lisbonne: 4 janvier 1962
Finlande	20 septembre 1921	Londres: 30 mai 1953
France ⁵⁾	7 juillet 1884	Lisbonne: 4 janvier 1962
Gabon ¹⁾	29 février 1964	Lisbonne: 29 février 1964
Grèce	2 octobre 1924	Londres: 27 novembre 1953
Haïti	1 ^{er} juillet 1958	Lisbonne: 4 janvier 1962
Haute-Volta ¹⁾	19 novembre 1963	Lisbonne: 19 novembre 1963
Hongrie	1 ^{er} janvier 1909	Lisbonne: 23 mars 1967
Indonésie ¹⁾	24 décembre 1950	Londres: 24 décembre 1950
Iran	16 décembre 1959	Lisbonne: 4 janvier 1962
Irlande	4 décembre 1925	Lisbonne: 9 juin 1967
Islande	5 mai 1962	Londres: 5 mai 1962
Israël ¹⁾	24 mars 1950	Lisbonne: 18 juillet 1966
Italie	7 juillet 1884	Londres: 15 juillet 1955
Japon	15 juillet 1899	Lisbonne: 21 août 1965
Kenya	14 juin 1965	Lisbonne: 14 juin 1965
Laos ¹⁾	19 novembre 1963	Lisbonne: 19 novembre 1963
Liban	1 ^{er} septembre 1924	Londres: 30 septembre 1947
Liechtenstein	14 juillet 1933	Londres: 28 janvier 1951
Luxembourg	30 juin 1922	Londres: 30 décembre 1945
Madagascar ¹⁾	21 décembre 1963	Lisbonne: 21 décembre 1963
Malawi ⁶⁾	6 juillet 1964	Lisbonne: 6 juillet 1964
Malte	20 octobre 1967	Lisbonne: 20 octobre 1967
Maroc	30 juillet 1917	Lisbonne: 15 mai 1967
Mauritanie ¹⁾	11 avril 1965	Lisbonne: 11 avril 1965
Mexique	7 septembre 1903	Lisbonne: 10 mai 1964

Etats membres **)	Date à laquelle l'adhésion à l'Union a pris effet	Dernier Acte liant l'Etat et date à laquelle la ratification ou l'adhésion à cet Acte est devenue effective
Monaco	29 avril 1956	Lisbonne: 4 janvier 1962
Niger ¹⁾	5 juillet 1964	Lisbonne: 5 juillet 1964
Nigéria	2 septembre 1963	Lisbonne: 2 septembre 1963
Norvège	1 ^{er} juillet 1885	Lisbonne: 10 mai 1964
Nouvelle-Zélande ¹⁾	29 juillet 1931	Londres: 14 juillet 1946
Ouganda	14 juin 1965	Lisbonne: 14 juin 1965
Pays-Bas ⁷⁾	7 juillet 1884	Londres: 5 août 1948
Philippines	27 septembre 1965	Lisbonne: 27 septembre 1965
Pologne	10 novembre 1919	La Haye: 22 novembre 1931
Portugal ⁸⁾	7 juillet 1884	Londres: 7 novembre 1949
République arabe syrienne	1 ^{er} septembre 1924	Londres: 30 septembre 1947
République arabe unie	1 ^{er} juillet 1951	Londres: 1 ^{er} juillet 1951
République Centrafricaine ¹⁾	19 novembre 1963	Lisbonne: 19 novembre 1963
République dominicaine	11 juillet 1890	La Haye: 6 avril 1951
Rhodésie ⁹⁾	6 avril 1965	Lisbonne: 6 avril 1965
Roumanie	6 octobre 1920	Lisbonne: 19 novembre 1963
Royaume-Uni de Grande-Bretagne et d'Irlande du Nord ⁹⁾	7 juillet 1884	Lisbonne: 4 janvier 1962
Saint-Marin	4 mars 1960	Londres: 4 mars 1960
Saint-Siège	29 septembre 1960	Londres: 29 septembre 1960
Sénégal ¹⁾	21 décembre 1963	Lisbonne: 21 décembre 1963
Suède	1 ^{er} juillet 1885	Londres: 1 ^{er} juillet 1953
Suisse	7 juillet 1884	Lisbonne: 17 février 1963
Tanzanie ¹⁾	16 juin 1963	Lisbonne: 16 juin 1963
Tchad ¹⁾	19 novembre 1963	Lisbonne: 19 novembre 1963
Tchécoslovaquie	5 octobre 1919	Lisbonne: 4 janvier 1962
Togo ¹⁾	10 septembre 1967	Lisbonne: 10 septembre 1967
Trinité et Tobago ¹⁾	1 ^{er} août 1964	Lisbonne: 1 ^{er} août 1964
Tunisie	7 juillet 1884	Londres: 4 octobre 1942
Turquie	10 octobre 1925	Londres: 27 juin 1957
Union des Républiques socialistes soviétiques	1 ^{er} juillet 1965	Lisbonne: 1 ^{er} juillet 1965
Uruguay	18 mars 1967	Lisbonne: 18 mars 1967
Viet-Nam ¹⁾	8 décembre 1956	Londres: 8 décembre 1956
Yugoslavie	26 février 1921	Lisbonne: 11 avril 1965
Zambie ⁹⁾	6 avril 1965	Lisbonne: 6 avril 1965
(Total: 79 Etats) ¹⁰⁾		

*) L'Acte de Stockholm n'est pas encore entré en vigueur.

***) Explication des caractères typographiques:

Caractères gras: Etats liés par l'Acte de Lisbonne (1958).

Caractères italiques: Etats liés par l'Acte de Londres (1934).

Caractères ordinaires: Etats liés par l'Acte de la Haye (1925).

1) Conformément à l'article 16^{bis} de la Convention, cette dernière a été appliquée aux territoires des Etats ci-après avant leur accession à l'indépendance, et ce à partir des dates ci-après indiquées: Australie (5 août 1907), Canada (1^{er} septembre 1923), Ceylon (10 juin 1905), Indonésie (1^{er} octobre 1888), Israël (territoire sous mandat de la Palestine, à l'exclusion de la Transjordanie: du 12 septembre 1933 au 15 mai 1948), Nouvelle-Zélande (7 septembre 1891), Tanzanie (sauf Zanzibar, 1^{er} janvier 1938), Trinité et Tobago (14 mai 1908). Pour les Etats ci-après, la Convention a été appliquée par la France, en vertu de l'article 16^{bis}, à partir de dates diverses: Cameroun, Congo (Brazzaville), Côte d'Ivoire, Dahomey, Gabon, Haute-Volta, Laos, Madagascar, Mauritanie, Niger, République Centrafricaine, Sénégal, Tchad, Togo, Viet-Nam.

2) La Convention a été appliquée à la Papouasie et à la Nouvelle-Guinée à partir du 12 février 1933, à l'île de Norfolk et à Nauru à partir du 29 juillet 1936. (L'Acte de Londres est appliqué à la Papouasie, à la Nouvelle-Guinée et à l'île de Norfolk depuis le 5 février 1960, alors que l'Acte de la Haye est toujours applicable à Nauru depuis le 29 juillet 1936.)

3) Y compris les Iles Féroë.

4) L'Acte de Lisbonne a été appliqué à Porto-Rico, aux Iles Vierges, aux Samoa orientales et à Guam à partir du 7 juillet 1963.

5) Y compris les départements de la Guadeloupe, de la Guyane, de la Martinique, de la Réunion et tous les territoires d'outre-mer.

6) La Convention avait été appliquée au Malawi, à la Rhodésie et à la Zambie (en tant que parties intégrantes de l'ancienne Fédération de Rhodésie et Nyassaland) à partir du 1^{er} avril 1958.

7) La Convention a été appliquée à Curaçao et au Surinam à partir du 1^{er} juillet 1890 (l'Acte de Londres étant appliqué depuis le 5 août 1948).

8) Y compris les Açores et Madère.

9) L'Acte de Lisbonne a été appliqué aux Bahamas à partir du 20 octobre 1967.

10) On se souvient si l'on considère l'Allemagne orientale ou République démocratique allemande comme partie à cette Convention (voir *La Propriété industrielle*, 1964, p. 259). L'accord n'a pas pu se faire entre les Etats membres sur cette question.

**Arrangement particulier concernant la répression des indications de provenance
fausses ou fallacieuses sur les produits (Arrangement de Madrid)**

fondé par l'Arrangement de Madrid (1891), révisé à Washington (1911), La Haye (1925), Londres (1934), Lisbonne (1958),
et complété par l'Acte additionnel de Stockholm (1967) *)

Etats membres **)	Date d'origine à laquelle l'Etat est devenu lié par l'Arrangement	Dernier Acte liant l'Etat et date à laquelle la ratification ou l'adhésion à cet Acte est devenue effective
Allemagne (République fédérale)	12 juin 1925	Lisbonne: 1 ^{er} juin 1963
Brésil	3 octobre 1896	La Haye: 26 octobre 1929
Ceylan ¹⁾	29 décembre 1952	Londres: 29 décembre 1952
Cuba	1 ^{er} janvier 1905	Lisbonne: 11 octobre 1964
Espagne	15 juillet 1892	Londres: 2 mars 1956
France ²⁾	15 juillet 1892	Lisbonne: 1 ^{er} juin 1963
Hongrie	5 juin 1934	Lisbonne: 23 mars 1967
Irlande	4 décembre 1925	Lisbonne: 9 juin 1967
Israël ¹⁾	24 mars 1950	Lisbonne: 2 juillet 1967
Italie	5 mars 1951	Londres: 5 mars 1951
Japon	8 juillet 1953	Lisbonne: 21 août 1965
Liban	1 ^{er} septembre 1924	Londres: 30 septembre 1947
Liechtenstein	14 juillet 1933	Londres: 28 janvier 1951
Maroc	30 juillet 1917	Lisbonne: 15 mai 1967
Monaco	29 avril 1956	Lisbonne: 1 ^{er} juin 1963
Nouvelle-Zélande ¹⁾	29 juillet 1931	Londres: 17 mai 1947
Pologne	10 décembre 1928	La Haye: 10 décembre 1928
Portugal ³⁾	31 octobre 1893	Londres: 7 novembre 1949
République arabe syrienne	1 ^{er} septembre 1924	Londres: 30 septembre 1947
République arabe unie	1 ^{er} juillet 1952	Londres: 1 ^{er} juillet 1952
République dominicaine	6 avril 1951	La Haye: 6 avril 1951
Royaume-Uni de Grande-Bretagne et d'Irlande du Nord	15 juillet 1892	Lisbonne: 1 ^{er} juin 1963
Saint-Marin	25 septembre 1960	Londres: 25 septembre 1960
Suède	1 ^{er} janvier 1934	Londres: 1 ^{er} juillet 1953
Suisse	15 juillet 1892	Lisbonne: 1 ^{er} juin 1963
Tchécoslovaquie	30 septembre 1921	Lisbonne: 1 ^{er} juin 1963
Tunisie	15 juillet 1892	Londres: 4 octobre 1942
Turquie	21 août 1930	Londres: 27 juin 1957
Viet-Nam ¹⁾	8 décembre 1956	Londres: 8 décembre 1956
(Total: 29 Etats) ⁴⁾		

*) L'Acte additionnel de Stockholm n'est pas encore entré en vigueur.

***) Explication des caractères typographiques:

Caractères gras: Etats liés par l'Acte de Lisbonne (1958).

Caractères italiques: Etats liés par l'Acte de Londres (1934).

Caractères ordinaires: Etats liés par l'Acte de La Haye (1925).

1) Conformément à l'article 5 de l'Arrangement, ce dernier a été appliqué aux territoires des Etats ci-après avant leur accession à l'indépendance, et ce à partir des dates ci-après indiquées: Ceylan (1^{er} septembre 1913), Israël (territoire sous mandat de la Palestine, à l'exclusion de la Transjordanie: du 12 septembre 1933 au 15 mai 1948), Nouvelle-Zélande (20 juin 1913), ainsi que Viet-Nam.

2) Y compris les départements de la Guadeloupe, de la Guyane, de la Martinique, de la Réunion et tous les territoires d'outre-mer.

3) Y compris les Açores et Madère.

4) Ou 30 si l'on considère l'Allemagne orientale ou République démocratique allemande comme partie à cet Arrangement (voir *La Propriété industrielle*, 1964, p. 259). L'accord n'a pas pu se faire entre les Etats membres sur cette question.

Union particulière concernant l'enregistrement international des marques (Union de Madrid)

fondée par l'Arrangement de Madrid (1891), révisé à Bruxelles (1900), Washington (1911), La Haye (1925), Londres (1934), Nice (1957) et à Stockholm (1967) *)

États membres **)	Date à laquelle l'adhésion à l'Union a pris effet	Dernier Acte liant l'État et date à laquelle la ratification ou l'adhésion à cet Acte est devenue effective
Allemagne (République fédérale)	1 ^{er} décembre 1922	Nice: 15 décembre 1966
Autriche	1 ^{er} janvier 1909	Londres: 19 août 1947
Belgique	15 juillet 1892	Nice: 15 décembre 1966 ¹⁾
Espagne ²⁾	15 juillet 1892	Nice: 15 décembre 1966 ¹⁾
France ³⁾	15 juillet 1892	Nice: 15 décembre 1966
Hongrie	1 ^{er} janvier 1909	Nice: 23 mars 1967
Italie	15 octobre 1894	Nice: 15 décembre 1966 ¹⁾
Liechtenstein	14 juillet 1933	Nice: 29 mai 1967
Luxembourg	1 ^{er} décembre 1924	Nice: 15 décembre 1966 ¹⁾
Maroc	30 juillet 1917	Londres: 21 janvier 1941
Monaco ⁴⁾	29 avril 1956	Nice: 15 décembre 1966 ¹⁾
Pays-Bas	1 ^{er} mars 1893	Nice: 15 décembre 1966 ¹⁾
Portugal ⁵⁾	31 octobre 1893	Nice: 15 décembre 1966 ¹⁾
République arabe unie ⁴⁾	1 ^{er} juillet 1952	Nice: 15 décembre 1966 ¹⁾
Roumanie	6 octobre 1920	Nice: 15 décembre 1966 ¹⁾
Saint-Marin	25 septembre 1960	Nice: 15 décembre 1966
Suisse	15 juillet 1892	Nice: 15 décembre 1966
Tchécoslovaquie	5 octobre 1919	Nice: 15 décembre 1966
Tunisie	15 juillet 1892	Nice: 28 août 1967 ¹⁾
Viet-Nam ⁶⁾	8 décembre 1956	Londres: 8 décembre 1956
Yougoslavie	26 février 1921	Nice: 15 décembre 1966
(Total: 21 États) ^{7) 8)}		

*) L'Acte de Stockholm n'est pas encore entré en vigueur.

**) Explication des caractères typographiques:

Caractères gras: États liés par l'Acte de Nice (1957).

Caractères italiques: États liés par l'Acte de Londres (1934).

¹⁾ Les États suivants ont déclaré, conformément à l'article 3^{bis} de l'Acte de Nice, que la protection résultant de l'enregistrement international ne s'étendra à ces États que si le titulaire de la marque le demande expressément: Belgique (15 décembre 1966), Espagne (15 décembre 1966), Italie (14 juin 1967), Luxembourg (15 décembre 1966), Monaco (15 décembre 1966), Pays-Bas (15 décembre 1966), Portugal (15 décembre 1966), République arabe unie (1^{er} mars 1967), Roumanie (10 juin 1967), Tunisie (28 août 1967). Les dates entre parenthèses indiquent les dates auxquelles les déclarations sont devenues effectives pour chaque pays.

²⁾ L'Espagne a déclaré qu'elle ne désire plus être liée par des textes antérieurs à celui de l'Acte de Nice. Cette déclaration est devenue effective à partir du 15 décembre 1966.

³⁾ Y compris les départements de la Guadeloupe, de la Guyane, de la Martinique, de la Réunion et tous les territoires d'outre-mer.

⁴⁾ Monaco et la République arabe unie ne reconnaissent que les marques de fabrique ou de commerce enregistrées conformément à l'Arrangement *après* la date de leur accession à l'Union.

⁵⁾ Y compris les Açores et Madère.

⁶⁾ Conformément à l'article 11 de l'Arrangement, ce dernier a été appliqué au territoire du Viet-Nam avant son accession à l'indépendance.

⁷⁾ On 22 si l'on considère l'Allemagne orientale ou République démocratique allemande comme partie à cet Arrangement (voir *La Propriété industrielle*, 1964, p. 259). L'accord n'a pas pu se faire entre les États membres sur cette question. L'Allemagne orientale ou République démocratique allemande a invoqué le bénéfice de l'article 3^{bis} de l'Acte de Nice.

⁸⁾ La Turquie s'est retirée de l'Union à compter du 10 septembre 1956. Les enregistrements internationaux en cours de validité à cette date continuent à être reconnus par la Turquie jusqu'à leur expiration.

**Union particulière concernant le dépôt international des dessins et modèles industriels
(Union de La Haye)**

fondée par l'Arrangement de La Haye (1925), révisé à Londres (1934) et à La Haye (1960)¹⁾, et complétée par l'Acte additionnel de Monaco (1961) et l'Acte complémentaire de Stockholm (1967)^{*)}

Etats membres **)	Date d'adhésion à l'Union	Date à partir de laquelle l'Etat a été lié par l'Acte de Londres de l'Arrangement	Date à partir de laquelle l'Etat a été lié par l'Acte additionnel de Monaco
Allemagne (République fédérale)	1 ^{er} juin 1928	13 juin 1939	1 ^{er} décembre 1962
Belgique	27 juillet 1929	24 novembre 1939	13 novembre 1964
Espagne	1 ^{er} juin 1928	2 mars 1956	—
France ²⁾	20 octobre 1930	25 juin 1939	1 ^{er} décembre 1962
Indonésie ³⁾	24 décembre 1950	24 décembre 1950	—
Liechtenstein	14 juillet 1933	28 janvier 1951	9 juillet 1966
Maroc	20 octobre 1930	21 janvier 1941	—
Monaco	29 avril 1956	29 avril 1956	14 septembre 1963
Pays-Bas ⁴⁾	1 ^{er} juin 1928	5 août 1948	14 septembre 1963
République arabe unie	1 ^{er} juillet 1952	1 ^{er} juillet 1952	—
Saint-Siège	29 septembre 1960	29 septembre 1960	—
Suisse	1 ^{er} juin 1928	24 novembre 1939	21 décembre 1962
Tunisie	20 octobre 1930	4 octobre 1942	—
Viet-Nam ⁵⁾	8 décembre 1956	8 décembre 1956	—
(Total: 14 Etats) ⁵⁾			

*) L'Acte complémentaire de Stockholm n'est pas encore entré en vigueur.

**) Explication des caractères typographiques:

Caractères gras: Etats liés par l'Acte de Londres (1934) et par l'Acte additionnel de Monaco (1961).

Caractères italiques: Etats liés par l'Acte de Londres (1934).

1) L'Acte révisé à La Haye le 28 novembre 1960 a été ratifié par la France, le Liechtenstein et la Suisse. *Cet Acte n'est pas encore entré en vigueur.*

2) Y compris les départements de la Guadeloupe, de la Guyane, de la Martinique, de la Réunion et tous les territoires d'outre-mer.

3) Conformément à l'article 22 de l'Arrangement, ce dernier a été appliqué aux territoires de l'Indonésie et du Viet-Nam avant leur accession à l'indépendance, à partir du 1^{er} juin 1928.

4) Y compris Curaçao et Surinam.

5) Ou 15 si l'on considère l'Allemagne orientale ou République démocratique allemande comme partie à cet Arrangement (voir *La Propriété industrielle*, 1956, p. 21). L'accord n'a pas pu se faire entre les Etats membres sur cette question.

**Union particulière concernant la classification internationale des produits et des services
aux fins de l'enregistrement des marques (Union de Nice)**

fondée par l'Arrangement de Nice (1957), révisé à Stockholm (1967) *)

Etats membres	Date à laquelle l'adhésion à l'Union a pris effet
Allemagne (République fédérale)	29 janvier 1962
Australie	8 avril 1961
Belgique	6 juin 1962
Danemark	30 novembre 1961
Espagne	8 avril 1961
France ¹⁾	8 avril 1961
Hongrie	23 mars 1967
Irlande	12 décembre 1966
Israël	8 avril 1961
Italie	8 avril 1961
Liban	8 avril 1961
Liechtenstein	29 mai 1967
Maroc	1 ^{er} octobre 1966
Monaco	8 avril 1961
Norvège	28 juillet 1961
Pays-Bas	20 août 1962
Pologne	8 avril 1961
Portugal	8 avril 1961
Royaume-Uni de Grande-Bretagne et d'Irlande du Nord .	15 avril 1963
Suède	28 juillet 1961
Suisse	20 août 1962
Tchécoslovaquie	8 avril 1961
Tunisie	29 mai 1967
Yougoslavie	30 août 1966
(Total: 24 Etats) ²⁾	

*) L'Acte de Stockholm n'est pas encore entré en vigueur.

¹⁾ Y compris les départements de la Guadeloupe, de la Guyane, de la Martinique, de la Réunion et tous les territoires d'outre-mer.

²⁾ On 25 si l'on considère l'Allemagne orientale ou République démocratique allemande comme partie à cet Arrangement (voir *La Propriété industrielle*, 1964, p. 259). L'accord n'a pas pu se faire entre les Etats membres sur cette question.

**Union particulière concernant la protection des appellations d'origine et leur enregistrement international
(Union de Lisbonne)**

fondée par l'Arrangement de Lisbonne (1958), révisé à Stockholm (1967) *)

Etats membres	Date à laquelle l'adhésion ou la ratification à l'Union a pris effet
Cuba	25 septembre 1966
France ¹⁾	25 septembre 1966
Haïti	25 septembre 1966
Hongrie	23 mars 1967
Israël	25 septembre 1966
Mexique	25 septembre 1966
Portugal	25 septembre 1966
Tchécoslovaquie	25 septembre 1966
(Total: 8 Etats)	

*) L'Acte de Stockholm n'est pas encore entré en vigueur.

¹⁾ Y compris les départements de la Guadeloupe, de la Guyane, de la Martinique, de la Réunion et tous les territoires d'outre-mer.

Comité de coordination interunions

Cinquième session

(Genève, 18-21 décembre 1967)

Rapport ¹⁾

Composition de la session; Bureau

La cinquième ²⁾ session ordinaire du Comité de coordination interunions (ci-après désigné par « le Comité ») s'est tenue à Genève du 18 au 21 décembre 1967.

A l'ouverture de la session, le Comité comprenait vingt-quatre membres. Vingt-deux d'entre eux étaient représentés: Allemagne (République fédérale), Belgique, Brésil, Danemark, Espagne, Etats-Unis d'Amérique, France, Hongrie, Inde, Italie, Japon, Maroc, Mexique, Pays-Bas, Portugal, Roumanie, Royaume-Uni, Suède, Suisse, Tchécoslovaquie, Union des Républiques socialistes soviétiques, Yougoslavie. Deux n'étaient pas représentés: Ceylan et Nigeria.

Les vingt-trois Etats suivants étaient représentés par des observateurs: Algérie, Argentine, Australie, Autriche, Bulgarie, Cameroun, Canada, Congo (République démocratique), Finlande, Grèce, Irlande, Israël, Kenya, Liban, Luxembourg, Malte, Monaco, Norvège, Pologne, République arabe unie, Saint-Marin, Turquie.

La liste des participants est annexée au présent rapport.

Le nouveau Bureau suivant a été élu à l'unanimité: M. A. Krieger (Allemagne [République fédérale]), Président, et MM. J. C. Ribeiro (Brésil) et F. Kristek (Tchécoslovaquie), Vice-présidents.

Rapports sur les activités des BIRPI

Le Professeur G. H. C. Bodenhausen, Directeur des BIRPI, a présenté des rapports sur les activités des BIRPI depuis la dernière session du Comité, c'est-à-dire relatifs à une période d'environ quatorze mois. Les rapports ont entre autres mentionné les événements suivants:

- la Conférence de Stockholm de la Propriété Intellectuelle (11 juin-14 juillet 1967) qui a: adopté une nouvelle Convention instituant l'Organisation Mondiale de la Propriété Intellectuelle; révisé la Convention de Paris pour la protection de la propriété industrielle, la Convention de Berne pour la protection des œuvres littéraires et artistiques, l'Arrangement de Madrid concernant l'enregistrement international des marques, l'Arrangement de Nice concernant la classification des produits et des services aux fins de l'enregistrement des marques, et l'Arrangement de Lisbonne concernant la protection des appellations d'origine; adopté un Acte additionnel à l'Arrangement de Madrid concernant la répression des indications de provenance fausses ou fallacieuses sur les produits et un Acte complémentaire à l'Arrangement de La Haye concernant le dépôt international des dessins et modèles industriels;

¹⁾ Le présent Rapport a été préparé par les BIRPI sur la base des documents officiels de la session.

²⁾ Les Rapports des quatre premières sessions du Comité de coordination interunions ont été publiés dans *La Propriété industrielle*, 1964, page 7; 1964, page 234; 1965, page 246; et 1966, page 238, respectivement.

- la préparation et la publication d'une loi-type des BIRPI pour les pays en voie de développement concernant les marques, les noms commerciaux et la concurrence déloyale;
- le Symposium BIRPI de Propriété industrielle Est-Ouest tenu à Budapest (Hongrie);
- les progrès réalisés en ce qui concerne le plan des BIRPI pour l'établissement d'un Traité de coopération en matière de brevets (PCT);
- la poursuite de la coopération entre les BIRPI et les Nations Unies;
- le programme de stages des BIRPI en faveur de fonctionnaires de pays en voie de développement;
- les deux sessions du Comité permanent de l'Union de Berne tenues en mars et en décembre 1967;
- le Séminaire de droit d'auteur de l'Asie orientale organisé par les BIRPI à la Nouvelle-Delhi (Inde).

Le Comité a pris note, en les approuvant, de ces rapports.

Rapports financiers pour l'année 1966

Le Comité a pris note, en les approuvant, de ces rapports ainsi que du Rapport de gestion de 1966.

Programme et budget des BIRPI pour 1968

Le Directeur des BIRPI a présenté au Comité le programme et le budget des BIRPI pour 1968.

Les activités envisagées comprennent entre autres:

- la poursuite des travaux préparatoires — y compris la convocation de groupes de travail et d'un comité d'experts et la rédaction d'un nouveau projet — relatifs à l'établissement du Traité envisagé de coopération en matière de brevets (PCT);
- la convocation, par le Gouvernement suisse, d'une Conférence diplomatique à Locarno en octobre 1968, en vue de l'adoption d'un arrangement sur la classification internationale des dessins et modèles industriels;
- la poursuite du programme d'assistance technique aux pays en voie de développement, principalement par le moyen de stages d'étude et par la préparation d'un projet de loi-type sur les dessins et modèles industriels;
- l'examen de la situation créée par l'adoption, par la Conférence de Stockholm, du Protocole — annexé à la Convention de Berne sur le droit d'auteur — concernant les pays en voie de développement ainsi que par l'adoption, par la Conférence générale de l'Unesco, d'une résolution concernant la révision possible de la Convention universelle sur le droit d'auteur;
- la convocation d'un comité d'experts chargé d'étudier les possibilités d'établir une classification internationale des éléments figuratifs des marques;
- la publication d'une nouvelle revue des BIRPI en langue espagnole sous le titre *La Propiedad intelectual*;
- l'établissement de plans en vue de l'extension possible du bâtiment du siège des BIRPI.

Le Comité a pris note, en l'approuvant, du projet de programme et de budget.

Nouvelle composition du Comité

Compte tenu de la nouvelle composition du Comité exécutif de l'Union de Paris et de la composition inchangée du Comité permanent de l'Union de Berne, la composition du Comité de coordination interunions est, à partir du 21 décembre 1967, la suivante: Allemagne (République fédérale), Argentine, Australie, Autriche, Belgique, Brésil, Cameroun, Danemark, Espagne, Etats-Unis d'Amérique, France, Hongrie, Inde, Iran, Italie, Japon, Kenya, Maroc, Mexique, Pays-Bas, Pologne, Portugal, Roumanie, Royaume-Uni, Suède, Suisse, Union soviétique (27 Etats).

Liste des participants

Etats membres du Comité

Allemagne (République fédérale)

- M. A. Krieger, Ministerialrat, Ministère de la Justice, Bonn.
- M. H. Mast, Regierungsdirektor, Ministère de la Justice, Bonn.
- M. R. Singer, Regierungsdirektor, Office allemand des brevets, Munich.
- M^{me} Elisabeth Stemp, Regierungsdirektorin, Ministère de la Justice, Bonn.
- M. P. Schönfeld, Premier Secrétaire, Délégation permanente de la République fédérale d'Allemagne, Genève.

Belgique

- M. J. C. Verlinden, Secrétaire d'administration, Service de la Propriété industrielle et commerciale, Ministère des Affaires économiques, Bruxelles.

Brésil

- M. J. C. Ribeiro, Secrétaire d'Ambassade, Délégation permanente du Brésil, Genève.

Danemark

- M. W. Wejncke, Chef de Département, Ministère des Affaires culturelles, Copenhague.
- M. T. Lund, Professeur à l'Université d'Aarhus, Aarhus.
- M. G. Jensen, Ministère du Commerce, Copenhague.

Espagne

- M. A. F. Mazarambroz, Directeur, Registre de la Propriété industrielle, Madrid.
- M. J. Raya Mario, Secrétaire général des Archives et Bibliothèques, Ministère de l'Éducation et des Sciences, Madrid.

Etats-Unis d'Amérique

- M. E. J. Brenner, Commissioner of Patents, Bureau des brevets, Washington.
- M. A. L. Kaminsstein, Registrar of Copyrights, Library of Congress, Washington.
- M. G. D. O'Brien, Assistant Commissioner, Bureau des brevets, Washington.
- M. H. J. Winter, Assistant Chief, Business Practices Division, Département d'Etat, Washington.
- M. W. E. Hewitt, Attaché, Mission permanente des Etats-Unis d'Amérique, Genève.

France

- M. F. Savignon, Directeur, Institut national de la propriété industrielle, Paris.
- M. R. Labry, Conseiller d'Ambassade, Ministère des Affaires étrangères, Paris.
- M. C. Rohmer, Chef du Bureau du droit d'auteur, Ministère d'Etat chargé des Affaires culturelles, Paris.

Hongrie

- M. E. Tasnádi, Président, Bureau national d'inventions, Budapest.
- M. I. Sándor, Attaché, Ministère des Affaires étrangères, Budapest.

Inde

- M. R. S. Gae, Secretary to the Government of India, Ministère des Affaires juridiques, New Delhi.
- M. T. S. Krishnamurti, Registrar of Copyrights and Deputy Secretary to the Government of India, Ministère de l'Éducation, New Delhi.

Italie

- M. G. Galtieri, Inspecteur général, Présidence du Conseil des Ministres, Rome.
- M. C. Trotta, Conseiller à la Cour d'appel, Délégation italienne aux Accords pour la propriété intellectuelle, Rome.
- M. A. Pelizza, Inspecteur général, Ministère de l'Industrie, Rome.
- M. M. Angel, Inspecteur général, Ministère de l'Industrie, Rome.
- M. G. Giglioli, Conseiller, Présidence du Conseil des Ministres, Rome.

Japon

- M. T. Sakai, Premier Secrétaire, Délégation permanente du Japon, Genève.

Maroc

- M. A. H'ssaine, Directeur général du Bureau marocain du droit d'auteur, Rabat.

Mexique

- M. H. Cardenas-Bodriguez, Troisième Secrétaire, Délégation permanente du Mexique, Genève.

Pays-Bas

- M. C. J. de Haan, Président de l'Octrooiraad, La Haye.
- M. W. M. J. C. Phaf, Chef de la Division des Affaires législatives et juridiques, Ministère des Affaires économiques, La Haye.
- M. H. J. A. M. Vronwenvelder, Chef de la Division de la Comptabilité, Ministère des Affaires économiques, La Haye.

Portugal

- M. J. de Oliveira Ascensao, Professeur à la Faculté de droit, Université de Lisbonne, Lisbonne.
- M. J. Van Zeller Garin, Adjoint à la Direction générale du Commerce, Bureau de la propriété industrielle, Lisbonne.
- M. J. Mota Maia, Chef du Service des inventions, Bureau de la propriété industrielle, Lisbonne.

Roumanie

- H. E. Constantin Stănescu, Ambassadeur, Ministère des Affaires étrangères, Bucarest.
- M. Lucian Marinete, Directeur, Office d'Etat pour les inventions, Bucarest.

Royaume-Uni

- M. W. Wallace, C. M. G., Assistant Comptroller, Département de la propriété industrielle et du droit d'auteur, Ministère du Commerce, Londres.
- M. R. Bowen, Principal Examiner, Département de la propriété industrielle et du droit d'auteur, Ministère du Commerce, Londres.

Suède

- M. T. Hesser, Juge à la Cour suprême, Stockholm.
- M. C. A. Uggla, Conseiller juridique, Comité d'appel, Bureau suédois des brevets et de l'enregistrement, Stockholm.

Suisse

- M. H. Morf, Ancien Directeur, Bureau fédéral de la propriété intellectuelle, Berne.
- M. J. Voyame, Directeur, Bureau fédéral de la propriété intellectuelle, Berne.
- M. C. F. Pochon, Chef de Section, Contrôle fédéral des finances, Berne.
- M. Paul Ruedlin, Collaborateur consultatif au Département politique fédéral, Berne.

Tchécoslovaquie

- M. F. Křístek, Président, Bureau des brevets et des inventions, Prague.
 M. O. Fabian, Deuxième Secrétaire, Ministère des Affaires étrangères, Prague.
 M. J. Conk, Conseiller juridique, Bureau des brevets et des inventions, Prague.

Union des Républiques socialistes soviétiques

- M. Y. E. Maksarev, Président du Comité pour les inventions et découvertes auprès du Conseil des Ministres de l'URSS, Moscou.
 M. I. Tcherviakov, Juriste, Comité pour les inventions et découvertes auprès du Conseil des Ministres de l'URSS, Spécialiste des questions internationales, Moscou.
 M. V. Pertchik, Secrétaire d'Ambassade, Mission permanente de l'URSS, Genève.

Yougoslavie

- M. V. Savić, Directeur, Bureau des brevets, Belgrade.

Observateurs**Algérie**

- M. A. Bendiab, Chef de la Division de la propriété industrielle, Ministère de l'Economie nationale, Alger.

Argentine

- M. L. M. Laurelli, Secrétaire d'Ambassade, Délégation permanente d'Argentine, Genève.

Australie

- M. P. C. J. Curtis, Chargé d'affaires a. i., Mission permanente d'Australie, Genève.
 M^{lle} June H. Barnett, Premier Secrétaire, Mission permanente d'Australie, Genève.
 M. W. E. Weemaes, Troisième Secrétaire, Mission permanente d'Australie, Genève.

Autriche

- M. T. Lorenz, Ratssekretär, Bureau des brevets, Vienne.

Bulgarie

- M. D. Stamboliev, Conseiller, Délégation permanente de Bulgarie, Genève.

Cameroun

- M. G. Dieng, Chef du Service des marques, dessins et modèles, Office africain et malgache de la propriété industrielle, Yaoundé.

Canada

- M. F. W. Simons, Assistant Commissioner of Patents, Bureau des brevets, Ottawa.
 M. R. McKinnon, Premier Secrétaire, Mission permanente du Canada, Genève.
 M. J. Corbeil, Troisième Secrétaire, Mission permanente du Canada, Genève.

Congo (République démocratique)

- M. E. Witahkenge, Directeur, Chef de la Section de la propriété littéraire, Ministère de la Culture et du Tourisme, Kinshasa-Kalina.
 M. G. Mulenda, Premier Secrétaire, Ambassade de la République démocratique du Congo, Berne.

Finlande

- M. Berndt Godenhjelm, Professeur de droit, Université d'Helsinki, Helsinki.

Grèce

- M. G. Pilavachi, Conseiller juridique, Délégation permanente de Grèce, Genève.

Iran

- M. M. Naraghi, Directeur, Office d'enregistrement des sociétés et de la propriété industrielle, Téhéran.

Irlande

- M. M. J. Quinn, Controller of Patents, Bureau d'enregistrement de la propriété industrielle et commerciale, Dublin.

Israël

- M. Z. Sher, Registrar of Patents, Designs and Trade Marks; Office of the Registrar of Patents, Designs and Trade Marks; Ministère de la Justice, Jérusalem.
 M. R. Cohn, Patent Attorney, Tel Aviv.

Kenya

- M. M. K. Mwendwa, Solicitor-General, Office of the Attorney-General, Nairobi.
 M. D. J. Coward, C. M. G., Registrar-General, Department of the Registrar-General, Nairobi.

Liban

- M^{me} R. Homsy, Premier Secrétaire, Mission permanente du Liban, Genève.

Luxembourg

- M. J.-P. Hoffmann, Chef du Service de la propriété intellectuelle, Luxembourg.

Malte

- M. O. Grech, Higher Executive Officer, Département du Commerce, La Valette.

Monaco

- M. J. M. Notari, Directeur, Service de la propriété industrielle, Monaco.

Norvège

- M. L. Nordstrand, Directeur, Bureau des brevets, Oslo.

Pologne

- M. T. Jarno, Vice-Président, Bureau des brevets, Varsovie.
 M. J. Dalewski, Chef du Département juridique, Bureau des brevets, Varsovie.
 M^{me} N. Lissowska, Conseiller, Bureau des brevets, Varsovie.

République Arabe Unie

- M. M. I. Shaker, Deuxième Secrétaire, Mission permanente de la RAU, Genève.
 M. O. A. Amer, Troisième Secrétaire, Mission permanente de la RAU, Genève.

Saint-Marin

- M. J. Munger, Chancelier d'Ambassade, Délégation permanente de Saint-Marin, Genève.

Turquie

- M. M. Sirman, Représentant permanent adjoint, Délégation permanente de Turquie, Genève.

Bureau du Comité

- Président: M. A. Krieger (République fédérale d'Allemagne)
 Vice-Présidents: M. J. C. Ribeiro (Brésil)
 M. F. Křístek (Tchécoslovaquie)
 Secrétaire: Dr. Arpad Bogsch (BIRPI)

Bureaux internationaux réunis pour la protection de la propriété intellectuelle (BIRPI)

- M. le Professeur G. H. C. Bodenhausen, Directeur.
 Dr. Arpad Bogsch, Vice-Directeur.
 M. Ch.-L. Magnin, Vice-Directeur.
 M. B. A. Armstrong, Conseiller; Chef de la Division des Finances, du Personnel et de l'Administration générale.
 M. C. Masouyé, Conseiller; Chef de la Division du Droit d'auteur.
 M. K. Pfanner, Conseiller; Chef de la Division de la Propriété industrielle.

Union internationale (de Paris) pour la protection de la propriété industrielle

Conférence de Représentants

Deuxième session

(Genève, 18-21 décembre 1967)

Rapport ¹⁾

Composition de la session: Bureau

La deuxième ²⁾ session ordinaire de la Conférence de Représentants de l'Union internationale pour la protection de la propriété industrielle (ci-après désignée par « la Conférence »), s'est tenue à Genève du 18 au 21 décembre 1967.

Les quarante-trois États suivants, membres de l'Union de Paris, étaient représentés: Algérie, Allemagne (République fédérale), Argentine, Australie, Autriche, Belgique, Brésil, Bulgarie, Cameroun, Canada, Danemark, Espagne, États-Unis d'Amérique, Finlande, France, Grèce, Hongrie, Iran, Irlande, Israël, Italie, Japon, Kenya, Liban, Luxembourg, Malte, Maroc, Mexique, Monaco, Norvège, Pays-Bas, Pologne, Portugal, République arabe unie, Roumanie, Royaume-Uni, Saint-Marin, Suède, Suisse, Tchécoslovaquie, Turquie, Union des Républiques socialistes soviétiques, Yougoslavie.

La République démocratique du Congo et l'Inde étaient représentées par des observateurs.

L'Institut international des brevets était représenté par des observateurs.

La liste des participants est annexée au présent rapport.

Le nouveau Bureau suivant a été élu à l'unanimité: M. J. Voyame (Suisse), Président, et MM. E. J. Brenner (États-Unis d'Amérique) et T. Sakai (Japon), Vice-présidents.

Les Représentants de la Bulgarie, de la Hongrie, de la Pologne, de la Roumanie, de la Tchécoslovaquie, de l'Union soviétique et de la Yougoslavie ont protesté contre le fait que la République démocratique allemande n'était pas invitée à la session (comme on le sait, l'accord n'a pu se faire entre les États membres de l'Union de Paris sur la question de savoir si la République démocratique allemande est membre de cette Union).

Rapports sur les activités des BIRPI dans le domaine de l'Union de Paris depuis la session de 1964 de la Conférence de Représentants

Le Directeur des BIRPI, le Professeur G. H. C. Bodenhansen, a présenté des rapports ³⁾ sur les activités des BIRPI dans le domaine de l'Union de Paris depuis la session de 1964 de la Conférence de Représentants. La Conférence a pris note, en les approuvant, des rapports du Directeur.

¹⁾ Le présent Rapport a été préparé par les BIRPI sur la base des documents officiels de la session.

²⁾ Le Rapport de la première session de la Conférence a été publié dans *La Propriété industrielle*, 1964, page 236.

³⁾ Étant donné que ces rapports sont résumés, chaque année, dans le numéro de janvier de *La Propriété industrielle*, un nouveau résumé n'est pas présenté ici.

Programme et budget des BIRPI dans le domaine de l'Union de Paris pour 1968, 1969 et 1970

La Conférence a examiné le projet de programme et de budget de l'Union de Paris pour la période triennale 1968-1970, présenté par le Directeur des BIRPI.

Ce programme et ce budget comprennent, entre autres, les points suivants:

- les travaux préparatoires relatifs au Traité envisagé de coopération en matière de brevets (PCT) se poursuivront et devraient aboutir, au cours de la période considérée, à la convocation d'une Conférence diplomatique qui pourrait établir et signer le texte dudit traité; plusieurs États se sont engagés à verser des contributions volontaires afin de faciliter l'intensification des travaux préparatoires, et les États qui n'ont pas pris de tels engagements sont invités à le faire en 1968;
- les travaux préparatoires en vue de la révision de la Convention de Paris, à Vienne, vont commencer; la Conférence de Vienne est provisoirement prévue pour 1972; son programme pourrait également comprendre la révision de l'Arrangement de Madrid concernant l'enregistrement international des marques;
- l'assistance technico-juridique aux pays en voie de développement se poursuivra; il comprend l'octroi de stages d'étude, la convocation d'un séminaire pour des pays arabes, la préparation d'une loi-type sur les dessins et modèles industriels et une collaboration étroite avec les Nations Unies;
- l'étude de la possibilité de créer l'Index mondial des brevets proposé sera poursuivie et, si possible, ce dernier sera réalisé soit par une coopération entre quelques Offices nationaux soit par une action commune des BIRPI et d'une entreprise privée;
- un cours de propriété industrielle est prévu pour 1970.

Classification internationale des brevets

La Conférence de Représentants a demandé aux BIRPI de collaborer avec les organes compétents du Conseil de l'Europe afin de rechercher des mesures permettant à tous les pays de l'Union de Paris désireux d'utiliser la classification internationale des brevets et de participer à son perfectionnement de le faire sur un pied d'égalité et dans un cadre institutionnel assurant une telle égalité.

Il convient de noter que cette décision est parallèle à la décision semblable du Comité d'experts en matière de brevets du Conseil de l'Europe prise le 8 novembre 1967⁴⁾. Ainsi, l'initiative d'examiner cette question a été prise par le Conseil de l'Europe; il a été pris note de ce fait avec reconnaissance.

ICIREPAT

La Conférence de Représentants a décidé que des arrangements devraient être pris afin que le Comité de coopération internationale en matière de recherches de matériel technique entre Offices de brevets à examen préalable (ICIREPAT) devienne un Comité d'experts de l'Union de Paris.

⁴⁾ Le texte de la décision du Conseil de l'Europe sera publié dans le numéro de février de 1968 de *La Propriété industrielle*.

La décision de la Conférence est basée sur une proposition du *Patent Office* des Etats-Unis d'Amérique qui a jusqu'à présent assuré le Secrétariat de l'ICIREPAT. Au cours d'une période transitoire, cet Office assistera les BIRPI en vue de doter le nouveau service ICIREPAT des BIRPI du personnel nécessaire; il a été pris note de ce fait avec reconnaissance.

Institut International des Brevets

La Conférence a pris note, en l'approuvant, de l'annonce du Directeur des BIRPI relative à des propositions qu'il avait présentées à l'Institut International des Brevets afin de renforcer la collaboration entre les BIRPI (et, le moment venu, l'Organisation Mondiale de la Propriété Intellectuelle) et l'Institut international des brevets.

Cette collaboration devrait porter, plus particulièrement, sur les questions relatives à l'Index mondial des brevets proposé, à l'ICIREPAT, à la classification internationale des brevets (si un accord est conclu à ce sujet avec le Conseil de l'Europe) et au Traité proposé de coopération en matière de brevets (PCT).

Le Directeur général de l'Institut International des Brevets, M. G. Finniss, a déclaré que le Conseil d'Administration de l'Institut et lui-même accueillaient avec satisfaction ces propositions.

On envisage la conclusion d'accords de travail fixant, dans leur détail, les divers aspects de cette collaboration avec l'Institut international des brevets.

Protection des caractères typographiques

La Conférence a pris note d'un rapport du Directeur des BIRPI sur l'état d'avancement de ses consultations avec les Etats membres de l'Union de Paris quant à l'établissement possible d'un instrument international concernant la protection des caractères typographiques.

On doit s'attendre à ce que les consultations durent encore quelques mois; lorsqu'elles auront pris fin, la question sera soumise à la session de septembre 1968 du Comité exécutif de l'Union de Paris.

Résolution sur les activités des BIRPI relatives aux pays en voie de développement

A la suite d'une proposition présentée par sept pays en voie de développement — Algérie, Argentine, Brésil, Cameroun, Iran, Kenya et Maroc — la Conférence a adopté la résolution suivante:

« La Conférence de Représentants de l'Union internationale pour la protection de la propriété industrielle (Union de Paris), réunie à Genève du 18 au 21 décembre 1967,

« Note avec satisfaction le travail accompli par les BIRPI dans le domaine de l'assistance technique aux pays en voie de développement;

« Invite le Directeur des BIRPI à poursuivre, dans la limite des crédits disponibles, cette assistance conformément aux besoins exprimés par ces pays, notamment

« a) par l'organisation de cycles d'études, l'envoi de missions d'experts, l'attribution de bourses d'études, l'organisation de stages en vue de la formation des cadres nécessaires au fonctionnement des services gouvernementaux de propriété industrielle, et autres mesures appropriées, sur la demande des pays intéressés;

« b) en tenant compte, dans le projet de Traité de coopération en matière de brevets, de la situation particulière des pays en voie de développement et conformément aux besoins exprimés par eux;

« c) en maintenant une collaboration étroite avec les Nations Unies et leurs organes spécialisés: Conseil économique et social (ECOSOC), Organisation des Nations Unies pour le développement industriel (ONUDI), Conférence des Nations Unies sur le commerce et le développement (UNCTAD), Commission des Nations Unies sur le droit commercial international (UNCITRAL), Institut de formation et de recherche des Nations Unies (UNITAR) et Comité consultatif des Nations Unies pour le transfert des connaissances techniques aux pays en voie de développement, en particulier dans leurs efforts d'assistance aux pays en voie de développement pour l'acquisition de connaissances techniques nouvelles en vue d'accélérer l'industrialisation desdits pays. »

Election du nouveau Comité exécutif

La Conférence a élu le nouveau Comité exécutif de l'Union de Paris, composé de 20 pays membres de cette Union. La liste de ce nouveau Comité est reproduite à la page 20 ci-après.

Liste des participants

Etats membres de la Conférence

Algérie

M. A. Bendiah, Chef de la Division de la propriété industrielle, Ministère de l'Economie nationale, Alger.

Allemagne (République fédérale)

M. A. Krieger, Ministerialrat, Ministère de la Justice, Bonn.
M. H. Mast, Regierungsdirektor, Ministère de la Justice, Bonn.
M. R. Singer, Regierungsdirektor, Office allemand des brevets, Munich.
M^{me} Elisabeth Steup, Regierungsdirektorin, Ministère de la Justice, Bonn.
M. P. Schönfeld, Premier Secrétaire, Délégation permanente de la République fédérale d'Allemagne, Genève.

Argentine

M. L. M. Laurelli, Secrétaire d'Ambassade, Délégation permanente d'Argentine, Genève.

Australie

M. P. C. J. Curtis, Chargé d'affaires a. i., Mission permanente d'Australie, Genève.
M^{lle} June H. Barnett, Premier Secrétaire, Mission permanente d'Australie, Genève.
M. W. E. Weemaes, Troisième Secrétaire, Mission permanente d'Australie, Genève.

Autriche

M. T. Lorenz, Ratssekretär, Bureau des brevets, Vienne.

Belgique

M. J. C. Verliuden, Secrétaire d'administration, Service de la Propriété industrielle et commerciale, Ministère des Affaires économiques, Bruxelles.

Brésil

M. J. C. Ribeiro, Secrétaire d'Ambassade, Délégation permanente du Brésil, Genève.

Bulgarie

M. D. Stamboliev, Conseiller, Délégation permanente de Bulgarie, Genève.

Cameroun

M. G. Dieng, Chef du Service des marques, dessins et modèles, Office africain et malgache de la propriété industrielle, Yaoundé.

Canada

M. F. W. Simons, Assistant Commissioner of Patents, Bureau des brevets, Ottawa.
M. R. McKinnon, Premier Secrétaire, Mission permanente du Canada, Genève.
M. J. Corheil, Troisième Secrétaire, Mission permanente du Canada, Genève.

Danemark

M. W. Weincke, Chef de Département, Ministère des Affaires culturelles, Copenhague.
M. T. Lund, Professeur à l'Université d'Aarhus, Aarhus.
M. G. Jensen, Ministère du Commerce, Copenhague.

Espagne

M. A. F. Mazarambroz, Directeur, Registre de la Propriété industrielle, Madrid.
M. J. Raya Mario, Secrétaire général des Archives et Bibliothèques, Ministère de l'Education et des Sciences, Madrid.

Etats-Unis d'Amérique

M. E. J. Brenner, Commissioner of Patents, Bureau des brevets, Washington.
M. G. D. O'Brien, Assistant Commissioner, Bureau des brevets, Washington.
M. H. J. Winter, Assistant Chief, Business Practices Division, Département d'Etat, Washington.
M. W. E. Hewitt, Attaché, Mission permanente des Etats-Unis d'Amérique, Genève.

Finlande

M. Berndt Godenhjelm, Professeur de droit, Université d'Helsinki, Helsinki.

France

M. F. Savignon, Directeur, Institut national de la propriété industrielle, Paris.
M. R. Labry, Conseiller d'Ambassade, Ministère des Affaires étrangères, Paris.
M. C. Rohmer, Chef du Bureau du droit d'auteur, Ministère d'Etat chargé des Affaires culturelles, Paris.

Grèce

M. G. Pilavachi, Conseiller juridique, Délégation permanente de Grèce, Genève.

Hongrie

M. E. Tasnádi, Président, Bureau national d'inventions, Budapest.
M. I. Sándor, Attaché, Ministère des Affaires étrangères, Budapest.

Iran

M. M. Naraghi, Directeur, Office d'enregistrement des sociétés et de la propriété industrielle, Téhéran.

Irlande

M. M. J. Quinn, Controller of Patents, Bureau d'enregistrement de la propriété industrielle et commerciale, Dublin.

Israël

M. Z. Sher, Registrar of Patents, Designs and Trade Marks; Office of the Registrar of Patents, Designs and Trade Marks; Ministère de la Justice, Jérusalem.
M. R. Colm, Patent Attorney, Tel Aviv.

Italie

M. G. Galtieri, Inspecteur général, Présidence du Conseil des Ministres, Rome.
M. G. Trotta, Conseiller à la Cour d'appel, Délégation italienne aux Accords pour la propriété intellectuelle, Rome.
M. A. Pelizza, Inspecteur général, Ministère de l'Industrie, Rome.
M. M. Angel, Inspecteur général, Ministère de l'Industrie, Rome.
M. G. Giglioli, Conseiller, Présidence du Conseil des Ministres, Rome.

Japon

M. T. Sakai, Premier Secrétaire, Délégation permanente du Japon, Genève.

Kenya

M. M. K. Mwendwa, Solicitor-General, Office of the Attorney-General, Nairobi.
M. D. J. Coward, C. M. G., Registrar-General, Department of the Registrar-General, Nairobi.

Liban

M^{me} R. Homay, Premier Secrétaire, Mission permanente du Liban, Genève.

Luxembourg

M. J.-P. Hoffmann, Chef du Service de la propriété intellectuelle, Luxembourg.

Malte

M. O. Grech, Higher Executive Officer, Département du Commerce, La Valette.

Maroc

M. A. H'ssaine, Directeur général du Bureau marocain du droit d'auteur, Rabat.

Mexique

M. H. Cardenas-Rodriguez, Troisième Secrétaire, Délégation permanente du Mexique, Genève.

Monaco

M. J. M. Notari, Directeur, Service de la propriété industrielle, Monaco.

Norvège

M. L. Nordstrand, Directeur, Bureau des brevets, Oslo.

Pays-Bas

M. C. J. de Haan, Président de l'Octrooiraad, La Haye.
M. W. M. J. C. Phaf, Chef de la Division des Affaires législatives et juridiques, Ministère des Affaires économiques, La Haye.
M. H. J. A. M. Vrouwenelder, Chef de la Division de la Comptabilité, Ministère des Affaires économiques, La Haye.

Pologne

M. T. Jarno, Vice-Président, Bureau des brevets, Varsovie.
M. J. Daleski, Chef du Département juridique, Bureau des brevets, Varsovie.
M^{me} N. Lissowska, Conseiller, Bureau des brevets, Varsovie.

Portugal

- M. J. de Oliveira Ascensao, Professeur à la Faculté de droit, Université de Lisbonne, Lisbonne.
 M. J. Van Zeller Garin, Adjoint à la Direction générale du Commerce, Bureau de la propriété industrielle, Lisbonne.
 M. J. Mota Maia, Chef du Service des inventions, Bureau de la propriété industrielle, Lisbonne.

République Arabe Unie

- M. M. I. Shaker, Deuxième Secrétaire, Mission permanente de la RAU, Genève.
 M. O. A. Amer, Troisième Secrétaire, Mission permanente de la RAU, Genève.

Roumanie

- H. E. Constantiu Stănescu, Ambassadeur, Ministère des Affaires étrangères, Bucarest.
 M. Lucian Marinete, Directeur, Office d'Etat pour les inventions, Bucarest.

Royaume-Uni

- M. W. Wallace, C. M. G., Assistant Comptroller, Département de la propriété industrielle et du droit d'auteur, Ministère du Commerce, Londres.
 M. R. Bowen, Principal Examiner, Département de la propriété industrielle et du droit d'auteur, Ministère du Commerce, Londres.

Saint-Marin

- M. J. Munger, Chancelier d'Ambassade, Délégation permanente de Saint-Marin, Genève.

Suède

- M. T. Hesser, Juge à la Cour suprême, Stockholm.
 M. C. A. Uggla, Conseiller juridique, Comité d'appel, Bureau suédois des brevets et de l'enregistrement, Stockholm.

Suisse

- M. H. Morf, Ancien Directeur, Bureau fédéral de la propriété intellectuelle, Berne.
 M. J. Voyame, Directeur, Bureau fédéral de la propriété intellectuelle, Berne.
 M. C. F. Pochou, Chef de Section, Contrôle fédéral des finances, Berne.
 M. Paul Ruedin, Collaborateur consulaire au Département politique fédéral, Berne.

Tchécoslovaquie

- M. F. Krístek, Président, Bureau des brevets et des inventions, Prague.
 M. O. Fabian, Deuxième Secrétaire, Ministère des Affaires étrangères, Prague.
 M. J. Conk, Conseiller juridique, Bureau des brevets et des inventions, Prague.

Turquie

- M. M. Sirman, Représentant permanent adjoint, Délégation permanente de Turquie, Genève.

Union des Républiques socialistes soviétiques

- M. Y. E. Maksarev, Président du Comité pour les inventions et découvertes auprès du Conseil des Ministres de l'URSS, Moscou.
 M. I. Tcherviakov, Juriste, Comité pour les inventions et découvertes auprès du Conseil des Ministres de l'URSS, Spécialiste des questions internationales, Moscou.
 M. V. Pertchik, Secrétaire d'Ambassade, Mission permanente de l'URSS, Genève.

Yougoslavie

- M. V. Savić, Directeur, Bureau des brevets, Belgrade.

Observateurs**A. Etats****Congo (République démocratique)**

- M. E. Witahnkenge, Directeur, Chef de la Section de la propriété littéraire, Ministère de la Culture et du Tourisme, Kinshasa-Kalina.
 M. G. Mulenda, Premier Secrétaire, Ambassade de la République démocratique du Congo, Berne.

Inde

- M. R. S. Gae, Secretary to the Government of India, Ministère des Affaires juridiques, New Delhi.
 M. T. S. Krishnamurti, Registrar of Copyrights and Deputy Secretary to the Government of India, Ministère de l'Education, New Delhi.

B. Organisation intergouvernementale**Institut international des brevets**

- M. G. Finnis, Directeur général, La Haye.
 M. P. van Waasbergen, Directeur technique, La Haye.
 M. R. Weher, Chef de Division, La Haye.
 M. G. J. Phillips, Examineur, La Haye.

Bureau de la Conférence

- Président: M. J. Voyame (Suisse)
 Vice-Présidents: M. T. Sakai (Japon)
 M. E. J. Brenner (Etats-Unis d'Amérique)
 Secrétaire: Dr Arpad Bogsch (BIRPI)

Bureaux internationaux réunis pour la protection de la propriété intellectuelle (BIRPI)

- M. le Professeur G. H. C. Bodenhausen, Directeur.
 Dr Arpad Bogsch, Vice-Directeur.
 M. K. Pfanner, Conseiller; Chef de la Division de la Propriété industrielle.
 M. B. A. Armstrong, Conseiller; Chef de la Division des Finances, du Personnel et de l'Administration générale.
 M. Y. Morozov, Division de la Propriété industrielle.
 M^{lle} G. Davies, Division de la Propriété industrielle.

**Union internationale (de Paris)
 pour la protection de la propriété industrielle
 Comité exécutif**

Troisième session

(Genève, 18-21 décembre 1967)

Rapport ¹⁾**Composition de la session; Bureau**

La troisième ²⁾ session ordinaire du Comité exécutif de la Conférence de Représentants de l'Union internationale (de Paris) pour la protection de la propriété industrielle (ci-après désigné par « le Comité ») s'est tenue à Genève du 18 au 21 décembre 1967.

¹⁾ Le présent Rapport a été préparé par les BIRPI sur la base des documents officiels de la session.

²⁾ Les Rapports des deux premières sessions du Comité exécutif ont été publiés dans *La Propriété industrielle*, 1965, page 249, et 1966, page 240, respectivement.

A l'ouverture de la session, le Comité comprenait dix-neuf membres. Dix-sept d'entre eux étaient représentés: Allemagne (République fédérale), Espagne, Etats-Unis d'Amérique, France, Hongrie, Italie, Japon, Maroc, Mexique, Pays-Bas, Portugal, Royaume-Uni, Suède, Suisse (*ex officio*), Tchécoslovaquie, Union des Républiques socialistes soviétiques, Yougoslavie. Deux n'étaient pas représentés: Ceylan et Nigeria.

Les vingt-six Etats suivants étaient représentés par des observateurs: Algérie, Argentine, Australie, Autriche, Belgique, Brésil, Bulgarie, Cameroun, Canada, Danemark, Finlande, Grèce, Iran, Irlande, Israël, Kenya, Liban, Luxembourg, Malte, Monaco, Norvège, Pologne, République arabe unie, Roumanie, Saint-Marin, Turquie.

L'Institut international des brevets était représenté par des observateurs.

La liste des participants est annexée au présent rapport.

Le nouveau Bureau suivant a été élu à l'unanimité: M. Y. E. Maksarev (Union soviétique), Président, et MM. M. A. H'ssaine (Maroc) et W. Wallace (Royaume-Uni), Vice-présidents.

Préparation de la deuxième session ordinaire de la Conférence de Représentants de l'Union de Paris

Conformément aux Règlements intérieurs, le Comité a décidé:

- d'inviter l'Institut international des brevets et le Conseil de l'Europe, en qualité d'observateurs, à la deuxième session ordinaire de la Conférence de Représentants de l'Union de Paris;
- de transmettre à la Conférence de Représentants les rapports et autres documents préparés par les BIRPI pour la deuxième session ordinaire de ladite Conférence.

Composition du nouveau Comité exécutif

La Conférence de Représentants ayant procédé aux élections prescrites par les Règlements intérieurs, le Comité exécutif de l'Union de Paris est composé, à partir du 21 décembre 1967, des vingt Etats suivants: Allemagne (République fédérale), Argentine, Australie, Autriche, Cameroun, Espagne, Etats-Unis d'Amérique, France, Hongrie, Iran, Japon, Kenya, Maroc, Mexique, Pays-Bas, Pologne, Royaume-Uni, Suède, Suisse, Union soviétique.

Liste des participants

Etats membres du Comité

Allemagne (République fédérale)

- M. A. Krieger, Ministerialrat, Ministère de la Justice, Bonn.
- M. H. Mast, Regierungsdirektor, Ministère de la Justice, Bonn.
- M. R. Singer, Regierungsdirektor, Office allemand des brevets, Munich.
- M^{me} Elisabeth Steup, Regierungsdirektorin, Ministère de la Justice, Bonn.
- M. P. Schönfeld, Premier Secrétaire, Délégation permanente de la République fédérale d'Allemagne, Genève.

Espagne

- M. A. F. Mazarambros, Directeur, Registre de la Propriété industrielle, Madrid.

- M. J. Raya Mario, Secrétaire général des Archives et Bibliothèques, Ministère de l'Education et des Sciences, Madrid.

Etats-Unis d'Amérique

- M. E. J. Brenner, Commissioner of Patents, Bureau des brevets, Washington.
- M. G. D. O'Brien, Assistant Commissioner, Bureau des brevets, Washington.
- M. H. J. Winter, Assistant Chief, Business Practices Division, Département d'Etat, Washington.
- M. W. E. Hewitt, Attaché, Mission permanente des Etats-Unis d'Amérique, Genève.

France

- M. F. Savignon, Directeur, Institut national de la propriété industrielle, Paris.
- M. R. Labry, Conseiller d'Ambassade, Ministère des Affaires étrangères, Paris.
- M. C. Rohmer, Chef du Bureau du droit d'auteur, Ministère d'Etat chargé des Affaires culturelles, Paris.

Hongrie

- M. E. Tasnádi, Président, Bureau national d'inventions, Budapest.
- M. I. Sándor, Attaché, Ministère des Affaires étrangères, Budapest.

Italie

- M. G. Galtieri, Inspecteur général, Présidence du Conseil des Ministres, Rome.
- M. G. Trotta, Conseiller à la Cour d'appel, Délégation italienne aux Accords pour la propriété intellectuelle, Rome.
- M. A. Pelizza, Inspecteur général, Ministère de l'Industrie, Rome.
- M. M. Angel, Inspecteur général, Ministère de l'Industrie, Rome.
- M. G. Giglioli, Conseiller, Présidence du Conseil des Ministres, Rome.

Japon

- M. T. Sakai, Premier Secrétaire, Délégation permanente du Japon, Genève.

Maroc

- M. A. H'ssaine, Directeur général du Bureau marocain du droit d'auteur, Rabat.

Mexique

- M. H. Cardenas-Rodriguez, Troisième Secrétaire, Délégation permanente du Mexique, Genève.

Pays-Bas

- M. C. J. de Haan, Président de l'Octrooiraad, La Haye.
- M. W. M. J. C. Phaf, Chef de la Division des Affaires législatives et juridiques, Ministère des Affaires économiques, La Haye.
- M. H. J. A. M. Vrouwenfelder, Chef de la Division de la Comptabilité, Ministère des Affaires économiques, La Haye.

Portugal

- M. J. de Oliveira Ascensao, Professeur à la Faculté de droit, Université de Lisbonne, Lisbonne.
- M. J. Van Zeller Garin, Adjoint à la Direction générale du Commerce, Bureau de la propriété industrielle, Lisbonne.
- M. J. Mota Maia, Chef du Service des inventions, Bureau de la propriété industrielle, Lisbonne.

Royaume-Uni

- M. W. Wallace, C. M. G., Assistant Comptroller, Département de la propriété industrielle et du droit d'auteur, Ministère du Commerce, Londres.
- M. R. Bowen, Principal Examiner, Département de la propriété industrielle et du droit d'auteur, Ministère du Commerce, Londres.

Suède

- M. T. Hesser, Juge à la Cour suprême, Stockholm.
- M. C. A. Ugglå, Conseiller juridique, Comité d'appel, Bureau suédois des brevets et de l'enregistrement, Stockholm.

Suisse

- M. H. Morf, Ancien Directeur, Bureau fédéral de la propriété intellectuelle, Berne.
 M. J. Voyame, Directeur, Bureau fédéral de la propriété intellectuelle, Berne.
 M. C. F. Pochon, Chef de Section, Contrôle fédéral des finances, Berne.
 M. Paul Ruedin, Collaborateur consulaire au Département politique fédéral, Berne.

Tchécoslovaquie

- M. F. Křístek, Président, Bureau des brevets et des inventions, Prague.
 M. O. Fabian, Deuxième Secrétaire, Ministère des Affaires étrangères, Prague.
 M. J. Conk, Conseiller juridique, Bureau des brevets et des inventions, Prague.

Union des Républiques socialistes soviétiques

- M. Y. E. Maksarev, Président du Comité pour les inventions et découvertes auprès du Conseil des Ministres de l'URSS, Moscou.
 M. I. Tcherviakov, Juriste, Comité pour les inventions et découvertes auprès du Conseil des Ministres de l'URSS, Spécialiste des questions internationales, Moscou.
 M. V. Pertchik, Secrétaire d'Ambassade, Mission permanente de l'URSS, Genève.

Yougoslavie

- M. V. Savič, Directeur, Bureau des brevets, Belgrade.

Observateurs**A. Etats***Algérie*

- M. A. Bendiah, Chef de la Division de la propriété industrielle, Ministère de l'Economie nationale, Alger.

Argentine

- M. L. M. Laurelli, Secrétaire d'Ambassade, Délégation permanente d'Argentine, Genève.

Australie

- M. P. C. J. Curtis, Chargé d'affaires a. i., Mission permanente d'Australie, Genève.
 M^{lle} Inne H. Barnett, Premier Secrétaire, Mission permanente d'Australie, Genève.
 M. W. E. Weemaes, Troisième Secrétaire, Mission permanente d'Australie, Genève.

Autriche

- M. T. Lorenz, Ratssekretär, Bureau des brevets, Vienne.

Belgique

- M. J. C. Verlinden, Secrétaire d'administration, Service de la Propriété industrielle et commerciale, Ministère des Affaires économiques, Bruxelles.

Brésil

- M. J. C. Ribeiro, Secrétaire d'Ambassade, Délégation permanente du Brésil, Genève.

Bulgarie

- M. D. Stamboliev, Conseiller, Délégation permanente de Bulgarie, Genève.

Cameroun

- M. G. Dieng, Chef du Service des marques, dessins et modèles, Office africain et malgache de la propriété industrielle, Yaoundé.

Canada

- M. F. W. Simons, Assistant Commissioner of Patents, Bureau des brevets, Ottawa.

- M. R. McKinnon, Premier Secrétaire, Mission permanente du Canada, Genève.
 M. J. Corbeil, Troisième Secrétaire, Mission permanente du Canada, Genève.

Danemark

- M. W. Weincke, Chef de Département, Ministère des Affaires culturelles, Copenhague.
 M. T. Lund, Professeur à l'Université d'Aarhus, Aarhus.
 M. G. Jensen, Ministère du Commerce, Copenhague.

Finlande

- M. Berndt Godeuholm, Professeur de droit, Université d'Helsinki, Helsinki.

Grèce

- M. G. Pilavachi, Conseiller juridique, Délégation permanente de Grèce, Genève.

Iran

- M. M. Naraghi, Directeur, Office d'enregistrement des sociétés et de la propriété industrielle, Téhéran.

Irlande

- M. M. J. Quinn, Controller of Patents, Bureau d'enregistrement de la propriété industrielle et commerciale, Dublin.

Israël

- M. Z. Sber, Registrar of Patents, Designs and Trade Marks; Office of the Registrar of Patents, Designs and Trade Marks; Ministère de la Justice, Jérusalem.
 M. R. Cohn, Patent Attorney, Tel Aviv.

Kenya

- M. M. K. Mwendwa, Solicitor-General, Office of the Attorney-General, Nairobi.
 M. D. J. Coward, C. M. G., Registrar-General, Department of the Registrar-General, Nairobi.

Liban

- M^{me} R. Homsy, Premier Secrétaire, Mission permanente du Liban, Genève.

Luxembourg

- M. J.-P. Hoffmann, Chef du Service de la propriété intellectuelle, Luxembourg.

Malte

- M. O. Grech, Higher Executive Officer, Département du Commerce, La Valette.

Monaco

- M. J. M. Notari, Directeur, Service de la propriété industrielle, Monaco.

Norvège

- M. L. Nordstrand, Directeur, Bureau des brevets, Oslo.

Pologne

- M. T. Jarno, Vice-Président, Bureau des brevets, Varsovie.
 M. J. Dalewski, Chef du Département juridique, Bureau des brevets, Varsovie.
 M^{me} N. Lissowska, Conseiller, Bureau des brevets, Varsovie.

République Arabe Unie

- M. M. I. Shaker, Deuxième Secrétaire, Mission permanente de la RAU, Genève.
 M. O. A. Amer, Troisième Secrétaire, Mission permanente de la RAU, Genève.

Roumanie

H. E. Constantiu Stănescu, Ambassadeur, Ministère des Affaires étrangères, Bucarest.

M. Lucian Marinete, Directeur, Office d'Etat pour les inventions, Bucarest.

Saint-Marin

M. J. Munger, Chancelier d'Ambassade, Délégation permanente de Saint-Marin, Genève.

Turquie

M. M. Sirman, Représentant permanent adjoint, Délégation permanente de Turquie, Genève.

B. Organisation intergouvernementale**Institut international des brevets**

M. G. Finniss, Directeur général, La Haye.

M. P. van Waasbergen, Directeur technique, La Haye.

M. R. Weber, Chef de Division, La Haye.

M. G. J. Phillips, Examinateur, La Haye.

Bureau du Comité

Président: M. Y. E. Maksarev (Union des Républiques socialistes soviétiques)

Vice-Présidents: M. A. H'ssaine (Maroc)
M. W. Wallace, C. M. G. (Royaume-Uni)

Secrétaire: Dr Arpad Bogsch (BIRPI)

Bureaux internationaux réunis pour la protection de la propriété intellectuelle (BIRPI)

M. le Professeur G. H. C. Bodenhausen, Directeur.

Dr Arpad Bogsch, Vice-Directeur.

M. K. Pfanner, Conseiller; Chef de la Division de la Propriété industrielle.

M. B. A. Armstrong, Conseiller; Chef de la Division des Finances, du Personnel et de l'Administration générale.

M. Y. Morozov, Division de la Propriété industrielle.

Mlle G. Davies, Division de la Propriété industrielle.

CONFÉRENCE DE STOCKHOLM DE LA PROPRIÉTÉ INTELLECTUELLE, 1967

Union de Paris**Décision sur les nouveaux plafonds de contributions**

Les pays membres de l'Union de Paris pour la protection de la propriété industrielle,

Réunis en Conférence de Plénipotentiaires à Stockholm, le 14 juillet 1967,

Décident unanimement

Que le montant maximum annuel des contributions ordinaires des pays membres sera le suivant:

en 1968: 1 200 000 francs suisses

en 1969: 1 400 000 francs suisses

en 1970: 1 600 000 francs suisses

à moins que de nouvelles décisions ne soient prises ou n'entrent en vigueur dans l'intervalle.

Recommandation concernant une étude portant sur la taxe de priorité

Les pays membres de l'Union de Paris pour la protection de la propriété industrielle,

Réunis en Conférence à Stockholm, du 12 juin au 14 juillet 1967,

Recommandent:

Que le Bureau international étudie, en collaboration avec des comités d'experts, l'utilité et la possibilité de créer de nouvelles sources de revenu pour l'Union par le moyen de la perception d'une taxe modique lors de chaque dépôt effectué auprès d'une Administration nationale, si ce dépôt est effectué avec revendication du droit de priorité prévu dans la Convention d'Union;

Que, si cette étude devait aboutir à des résultats positifs et à la conclusion que la Convention de Paris devrait être révisée afin de permettre la réalisation d'un tel projet, des propositions concrètes soient élaborées et soumises à la Conférence de révision de la Convention de Paris qui se tiendra à Vienne.

LISTE DES PARTICIPANTS**I. Etats****AFRIQUE DU SUD***Chef de la Délégation*

Theodorus Schoeman, Avocat à la Cour suprême, Assistant Registrar of Patents, Département du Commerce et de l'Industrie.

Membres de la Délégation

James Thomas Kruger, Avocat à la Cour suprême, Membre du Parlement.

Gerrit Albert De Bruyn, Directeur, South African Broadcasting Corporation.

Stefanus Erich Dionysius Hofmeyr, Secrétaire commercial, Légation à Stockholm.

ALGÉRIE*Chef de la Délégation*

Aziz Hacene, Ambassadeur extraordinaire et plénipotentiaire à Stockholm.

Membres de la Délégation

Nadjib Boulbina, Conseiller, Ministère des Affaires étrangères.

Djemaleddine Berrouka, Conseiller, Ministère des Affaires étrangères.

Mohamed Agag, Sous-Directeur, Ministère de l'Industrie et de l'Energie.

Azzeddine Bendiah, Chef de Division, Office national de la propriété industrielle.

Observateur

Moktar Bon-Abdallah, Conseiller, Ministère de l'Information.

ALLEMAGNE (République fédérale)*Chef de la Délégation*

Walter Truckenbrodt, Ministerialdirigent, Ministère des Affaires étrangères.

Chefs adjoints de la Délégation

Kurt Haertel, Président, Office allemand des brevets.
Eugen Ulmer, Professeur à l'Université de Munich.

Membres de la Délégation

Gerhard Schneider, Ministerialrat, Ministère fédéral de la Justice.
Albrecht Krieger, Ministerialrat, Ministère fédéral de la Justice.
Ronnald Singer, Regierungsdirektor, Office allemand des brevets.
Heribert Mast, Regierungsdirektor, Ministère fédéral de la Justice.
Kurt Schiefler, Regierungsdirektor, Ministère fédéral de la Justice.
Karl Heinz Kunzmann, Legationsrat, Ministère des Affaires étrangères.
Dirk Iteel Rogge, Landgerichtsrat, Ministère fédéral de la Justice.
Dietrich Reimer, Avocat.

ARGENTINE*Chef de la Délégation*

Ednardo Tomás Pardo, Ambassadeur à Stockholm.

Membre de la Délégation

Luis Maria Laurelli, Mission permanente auprès des Nations Unies à Genève.

AUSTRALIE*Chef de la Délégation*

Karl Barry Petersson, Commissioner of Patents, Office des brevets.

Membres de la Délégation

Alfred Capel King, Avocat.
Lindsay James Curtis, Senior Assistant Secretary, Attorney General's Department.
John Henry Allen Hoyle, Premier Secrétaire, Ambassade à Stockholm.

AUTRICHE*Chef de la Délégation*

Gottfried Thaler, Président du Bureau des brevets.

Chef adjoint de la Délégation

Robert Dittich, Sektionsrat, Ministère fédéral de la Justice.

Membres de la Délégation

Thomas Lorenz, Ratssekretär, Bureau des brevets.
Helmuth Tades, Sektionsrat, Ministère fédéral de la Justice.
Gerhard Karsch, Conseiller juridique, Chambre fédérale de l'Économie et de l'Industrie.
Wolfgang Ploderer, Directeur, Société Austro-Mechana.

BELGIQUE*Chef de la Délégation*

F. Cogels, Ambassadeur à Stockholm.

Membres de la Délégation

Gérard L. de San, Directeur général et Conseiller juridique, Ministère de l'Éducation nationale et de la Culture.
F. van Isacker, Avocat, Professeur à l'Université de Gand.
Louis Hermans, Conseiller, Chef de Service, Ministère des Affaires économiques.
Arthur Schurmans, Directeur, Ministère des Affaires économiques.
Jacques Boequé, Conseiller adjoint, Ministère des Affaires étrangères et du Commerce extérieur.
J. Schokkaert, Conseiller adjoint, Ministère des Affaires étrangères et du Commerce extérieur.
Jacques Degavre, Secrétaire d'Administration, Service de la propriété industrielle, Ministère des Affaires économiques.
Edgard Hoolants, Directeur général, Société des auteurs, compositeurs et éditeurs.
Albert Namurois, Conseiller juridique, Radiodiffusion Télévision belge.

BRÉSIL*Chef de la Délégation*

Luis Leivas Bastian Pinto, Ambassadeur à Stockholm.

Membres de la Délégation

Mauro Fernando Coutinho Camariuha, Directeur du Département national de la propriété industrielle, Ministère du Commerce et de l'Industrie.
Joracy Camargo, Président, Société brésilienne des auteurs dramatiques.

Membres adjoints

Luis Leonardos, Avocat.
Cláudio de Souza Amaral, Avocat.

Conseillers

Jorge Carlos Ribeiro, Secrétaire d'Ambassade, Délégation permanente auprès des Nations Unies à Genève.
Sérgio Caldas Mercador Abi-Sad, Secrétaire d'Ambassade, Ministère des Affaires étrangères.

BULGARIE*Chef de la Délégation*

Laliu Gantchev, Ambassadeur à Stockholm.

Chef adjoint de la Délégation

Vladimir Koutikov, Professeur à la Faculté de droit, Université de Sofia.

Membres de la Délégation

Lucien Avramov, Directeur, Office pour la protection du droit d'auteur.
Ivan Ivanov, Ingénieur, Directeur, Institut des inventions et rationalisations.
Georgi Ossikowski, Chef du Département du droit international et des marques de commerce, Institut des inventions et rationalisations.
Vladimir Vassilev, Directeur du Département des brevets et marques de commerce, Chambre de commerce.

CAMEROUN*Chef de la Délégation*

Denis Ekani, Directeur général, Office africain et malgache de la propriété industrielle.

CANADA*Chef de la Délégation*

Arthur J. Andrew, Ambassadeur à Stockholm.

Chefs adjoints de la Délégation

Jean Miquelon, Q. C., Deputy Registrar General, Chef du Bureau des brevets.
Jean Richard, Membre du Parlement, Avocat.
Roy M. Davidson, Bureau des brevets, Département du Registrar General.

Conseillers

Jacques R. Alleyn, Conseiller général, Radiodiffusion canadienne.
Jean-Charles Bonenfant, Bibliothèque du Parlement, Province de Québec.
A. A. Keyes, Liaison Officer, Conseil national du cinéma.
Roy C. Sharp, Q. C., Directeur, Institut du droit d'auteur.
Olivier Mercier Gouin, Radiodiffusion canadienne.

Secrétaire

Bruce C. McDonald, Faculté de droit, Queen's University, Kingston.

CHILI*Observateur*

Enrique Carvallo, Deuxième Secrétaire d'Ambassade, Stockholm.

COLOMBIE*Chef de la Délégation*

Juan Gilherto Moreno, Chargé d'affaires a. i., Ambassade à Stockholm.

CONGO (Brazzaville)*Chef de la Délégation*

Auguste Roch Gandzadi, Procureur général près la Cour d'appel et près la Cour suprême. Bâtonnier de l'Ordre des avocats, Professeur de droit.

Membre de la Délégation

Jean-Grégoire Bonkoulou, Directeur de la Culture et des Arts, Ministère de l'Information.

CONGO (Kinshasa)*Chef de la Délégation*

Gustave Mulenla, Premier Secrétaire d'Ambassade à Berne.

CORÉE (République de)*Observateur*

Sangchin Lee, Deuxième Secrétaire, Ambassade à Stockholm.

CÔTE D'IVOIRE*Chef de la Délégation*

Denis Coffi Bilé, Ambassadeur extraordinaire et plénipotentiaire à Londres.

Chef adjoint de la Délégation

François-Joseph Amon d'Ahy, Inspecteur général des Affaires administratives.

Membre de la Délégation

Ibrahima Touré, Directeur de la Coopération internationale, Ministère des Affaires étrangères.

CUBA*Chef de la Délégation*

Mario García Inchaustegui, Directeur des Organisations internationales, Ministère du Commerce extérieur.

Membre de la Délégation

José Santiesteban, Directeur des Affaires juridiques, Ministère de l'Industrie.

DANEMARK*Chef de la Délégation*

Janus A. W. Paludan, Directeur général adjoint des Affaires politiques et juridiques, Ministère des Affaires étrangères.

Chef adjoint de la Délégation

Willi Weincke, Chef de Département, Ministère des Affaires culturelles.

Membres de la Délégation

Erik P. Tuxeu, Directeur, Office des brevets d'invention et marques de fabrique.

Torben Lund, Professeur à l'Université d'Aarhus.

Julie M. Olsen (M^{lle}), Chef de Département, Office des brevets d'invention et marques de fabrique.

Dagmar A. Simonsen (M^{me}), Chef de Département, Office des brevets d'invention et marques de fabrique.

Kurt Haulrig, Juge au Tribunal de première instance.

Edvard Jeppesen, Chef de Service, Ministère des Affaires culturelles.

Hans Jacob Kjaer, Secrétaire, Ministère des Affaires culturelles.

Conseiller

Erik Carlsen, Directeur général, Radiodiffusion danoise.

Conseillers adjoints

Einar Jensen, Directeur des Affaires économiques, Radiodiffusion danoise.

Axel Fischer, Chef du Secrétariat, Radiodiffusion danoise.

ÉQUATEUR*Chef de la Délégation*

Enrique Sánchez Barona, Ministre, Chargé d'affaires à Stockholm.

ESPAGNE*Chef de la Délégation*

José Felipe De Alcover y Sureda, Ambassadeur à Stockholm.

Chefs adjoints de la Délégation

Electo José García Tejedor, Directeur des Organisations internationales, Ministère des Affaires étrangères.

Antonio Fernández Mazarambroz y Martín Rabadan, Chef du Registre de la propriété industrielle.

Membres de la Délégation

José Miguel Gómez-Acebo y Pombo, Directeur, Ministère des Affaires étrangères.

José Raya Mario, Secrétaire général des Archives et Bibliothèques.

Francisco Sanabria Martín, Chef du Service de coordination, Sous-Secrétariat à l'Information et au Tourisme.

Julio Delicado y Montero Rios, Chef du Cabinet technique administratif, Registre de la propriété industrielle.

Florencio Fiscowich de Fries, Conseiller d'Ambassade à Stockholm.

Conseillers

Jesús Maria De Arozamena, Directeur général de la Société générale des auteurs.

Joaquín Agusti Peypoch, Président, Groupement de la distribution cinématographique, Syndicat national du spectacle.

Eduardo García De Euterria, Conseiller juridique, Groupement de l'exploitation cinématographique, Syndicat national du spectacle.

Secrétaire

José Montero De Pedro, Premier Secrétaire, Ambassade à Stockholm.

ÉTATS-UNIS D'AMÉRIQUE*Délégué (Chef de la Délégation)*

Eugene M. Braderman, Deputy Assistant Secretary of State, Département d'Etat.

Délégués adjoints

Edward J. Brenner, Commissioner of Patents, Département du Commerce.

Abrabam L. Kaminstein, Register of Copyrights, Library of Congress.

Harvey J. Winter, Assistant Chief, Business Practices Division, Bureau of Economic Affairs, Département d'Etat.

Conseillers membres du Congrès des Etats-Unis d'Amérique

Quentin N. Burdick, Sénateur.
Robert W. Kastenmeier, Député.

Conseillers

Thomas C. Brennan, Committee on the Judiciary, Sénat des Etats-Unis d'Amérique.
Francis C. Browne, Président. International Patent and Trademark Association.
Evelyn F. Burkey (M^{lle}), Executive Director, Writers Guild of America, Inc.
Robert V. Evans, General Attorney, Columbia Broadcasting System, Inc.
Leonard Feist, Executive Secretary, National Music Publishers' Association, Inc.
Herman Finkelstein, General Counsel, American Society of Composers, Authors and Publishers.
Herbert Fuels, Committee on the Judiciary, Chambre des Représentants des Etats-Unis d'Amérique.
Betty C. Gough (M^{lle}), Mission permanente des Etats-Unis d'Amérique, Genève.
Warren E. Hewitt, Mission permanente des Etats-Unis d'Amérique, Genève.
Sydney M. Kaye, General Counsel, Broadcast Music, Inc.
Leon Kellman, Counsel, American Guild of Authors and Composers.
Joseph M. Lightman, Bureau of International Commerce, Département du Commerce.
Bella L. Linden (M^{me}), Counsel, American Textbook Publishers Institute.
Horace S. Manges, Counsel, American Book Publishers Council, Inc.
Kelsey M. Mott (M^{me}), Attorney Advisor, Office of the Register of Copyrights, Library of Congress.
Sylvia E. Nilsen (M^{lle}), Deputy Assistant Legal Advisor, Département d'Etat.
Gerald D. O'Brien, Assistant Commissioner of Patents, Département du Commerce.
Barbara Ringer (M^{lle}), Assistant Register of Copyrights, Library of Congress.
Sidney A. Schreiber, Secrétaire, Motion Picture Association of America, Inc.
John Schulman, Vice-Président, American Patent Law Association.
A. L. Snow, Président, United States Trademark Association.

Secrétaire

Daniel H. Clare, Office of International Conferences, Département d'Etat.

ÉTHIOPIE*Observateur*

Getaneh Haile-Mariam, Premier Secrétaire, Ambassade à Stockholm.

FINLANDE*Chef de la Délégation*

Paul Gustafsson, Directeur des Affaires juridiques, Ministère des Affaires étrangères.

Membres de la Délégation

Erkki Tuuli, Directeur général, Bureau national des brevets et de l'enregistrement des marques de fabrique.
Berndt Godenhjelm, Professeur de droit à l'Université d'Helsinki.
Ragnar Meinander, Directeur des Affaires générales, Ministère de l'Education.
Niilo Erola, Directeur adjoint, Bureau national des brevets et de l'enregistrement des marques de fabrique.

Conseiller

Klaus Lagns, Avocat.

Secrétaire

Juhani Muhonen, Attaché, Ministère des Affaires étrangères.

FRANCE*Chef de la Délégation*

Bernard de Menthou, Ambassadeur, Ministère des Affaires étrangères.

Délégués

Marcel Boutet, Avocat à la Cour, Vice-Président de la Commission de la propriété intellectuelle, Ministère d'Etat chargé des Affaires culturelles.
Marcel Cazé, Chef du Département des Affaires juridiques à l'Office de Radiodiffusion-Télévision Française.
Henri Deshois, Professeur à la Faculté de droit de l'Université de Paris.
Roger Gajac, Conseiller juridique, Institut national de la propriété industrielle.
André Kerever, Maître des requêtes au Conseil d'Etat, Cabinet du Ministre d'Etat chargé des Affaires culturelles.
Roger Lahry, Conseiller d'Ambassade, Ministère des Affaires étrangères.
Yves Mas, Conseiller d'Ambassade, Ministère des Affaires étrangères.
François Miquel, Conseiller culturel, Ambassade de France en Suède.
Paul Nollet, Inspecteur général, Ministère de l'Industrie.
Jean-Paul Palewski, Président du Conseil supérieur de la propriété industrielle.
Charles Rohmer, Chef du Bureau du droit d'auteur, Ministère d'Etat chargé des Affaires culturelles.
François Savignon, Directeur de l'Institut national de la propriété industrielle.
Robert Touzery, Maître des requêtes au Conseil d'Etat, Chef de service au Ministère de l'Information.
Gérard Valter, Centre national de la cinématographie française.

Conseillers

Henri Calef, Président, Association des auteurs de films.
Roger Fournier, Secrétaire général, Chambre syndicale de la production cinématographique.
André Géranton, Conseiller juridique, Syndicat national des éditeurs.
Jean-Pierre Halévy, Chargé de mission, Secrétariat d'Etat aux Affaires étrangères chargé de la coopération.
Robert Lemaître, Conseiller juridique au Service juridique, Ministère des Affaires étrangères.
Maurice Lenoble, Délégué général, Syndicat national de l'industrie et du commerce phonographiques.
Jean Matthyssens, Délégué général, Société des auteurs et compositeurs dramatiques.
Jean Raux-Filio, Bureau des Organisations internationales, Ministère des Affaires étrangères.
Jean-Loup Tournier, Directeur général, Société des auteurs, compositeurs et éditeurs de musique.
Jean Vilhois, Secrétaire général, Association juridique française pour la protection du droit d'auteur.

GABON*Chef de la Délégation*

Paul Malekou, Ministre de l'Education nationale.

Membres de la Délégation

Athanase Bouanga, Directeur de l'Institut pédagogique.
Gérard Mihindou, Premier Conseiller, Ambassade à Paris.
Jean Félix Oyoue, Délégué permanent auprès de l'Unesco.

GRÈCE*Chef de la Délégation*

Jason Dracoulis, Ambassadeur à Stockholm.

Membres de la Délégation

Elias Krispis, Professeur à l'Université d'Athènes.
Tassos Ioannou, Avocat à la Cour de cassation.
Dimitri Xanthopoulos, Directeur général, Société hellénique des auteurs.

GUATEMALA*Chef de la Délégation*

Lars Hannell, Consul à Stockholm.

Membre de la Délégation

Frederick W. Lettström, Vice-Consul à Stockholm.

HONGRIE*Chef de la Délégation*

Emil Tasnádi, Président du Bureau national des inventions.

Membres de la Délégation

István Timár, Directeur général, Bureau hongrois pour la protection des droits d'auteur.
József Bényi, Directeur adjoint, Ministère des Affaires étrangères.
Gábor Úrmösi, Chef de Service, Ministère du Commerce extérieur.
Aurél Benárd, Chef de Service adjoint, Ministère de la Justice.

Conseillers

Gyula Pnztai, Chef de Service, Bureau national des inventions.
János Zakár, Conseiller juridique principal, Bureau hongrois pour la protection des droits d'auteur.
György Pálos, Conseiller juridique, Bureau national des inventions.

INDE*Chef de la Délégation*

Sher Singh, Ministre d'Etat, Ministère de l'Education.

Chefs adjoints de la Délégation

B. K. Kapur, Ambassadeur à Stockholm.
R. S. Gae, Secrétaire auprès du Gouvernement de l'Inde, Ministère des Affaires juridiques.

Membres de la Délégation

K. Krishna Rao, Joint Secretary auprès du Gouvernement de l'Inde, Conseiller juridique, Ministère des Affaires étrangères.
T. S. Krishnamurti, Deputy Secretary auprès du Gouvernement de l'Inde, Registrar of Copyrights, Ministère de l'Education.
S. C. Shukla, Deputy Registrar of Copyrights, Ministère de l'Education.

INDONÉSIE*Chef de la Délégation*

Ibrahim Jasin, Deuxième Secrétaire (Affaires économiques), Ambassade à Stockholm.

IRAN*Chef de la Délégation*

Akbar Daraï, Ambassadeur à Stockholm.

Membres de la Délégation

Melidi Naraghi, Directeur, Office d'enregistrement des sociétés et de la propriété industrielle.
Mohamed Amine Kardan, Attaché d'Ambassade à Stockholm.
Iradj Said-Vaziri, Département juridique, Ministère des Affaires étrangères.

IRLANDE*Chef de la Délégation*

J. J. Lennon, Controller of Patents, Designs and Trade Marks, Ministère de l'Industrie et du Commerce.

Membre de la Délégation

M. J. Quinn, Principal Officer, Ministère de l'Industrie et du Commerce.

Conseiller

F. O'Hannracháin, Conseiller juridique, Radiodiffusion et Télévision irlandaise.

ISLANDE*Chef de la Délégation*

Arni Tryggvason, Ambassadeur à Stockholm.

Membre de la Délégation

Hannes Hafstein, Premier Secrétaire, Ambassade à Stockholm.

ISRAËL*Chef de la Délégation*

Ze'ev Sher, Registrar of Patents, Designs and Trade Marks, Ministère de la Justice.

Chef adjoint de la Délégation

Gavriel Gavrieli, Conseiller, Ambassade à Stockholm.

Membres de la Délégation

Peter Elman, Senior Principal Assistant to the Attorney General of Israel, Ministère de la Justice.
Elhanan Shanoon, Premier Secrétaire (Affaires économiques), Ambassade à Stockholm.

ITALIE*Chef de la Délégation*

Tristram Alvise Cippico, Ambassadeur, Délégué aux Accords pour la propriété intellectuelle, Ministère des Affaires étrangères.

Membres de la Délégation

Giuseppe Padellaro, Directeur général des Services des informations et de la propriété littéraire, artistique et scientifique, Présidence du Conseil des Ministres.
Giorgio Rauzi, Directeur général, Ministère de l'Industrie, du Commerce et de l'Artisanat.
Dino Marchetti, Conseiller à la Cour de cassation, Chef du Service législatif, Ministère de l'Industrie, du Commerce et de l'Artisanat.
Giulio Galtieri, Inspecteur général, Chef du Bureau de la propriété littéraire, artistique et scientifique, Présidence du Conseil des Ministres.
Mosè Angel-Pulcinelli, Inspecteur général, Service des brevets, Ministère de l'Industrie, du Commerce et de l'Artisanat.
Giuseppe Trotta, Conseiller à la Cour d'appel, Délégation italienne aux Accords pour la propriété intellectuelle, Ministère des Affaires étrangères.
Italo Bologna, Conseiller à la Cour d'appel, Ministère de l'Industrie, du Commerce et de l'Artisanat.
Giancarlo Corradini, Conseiller de Légation, Direction générale des Affaires économiques, Ministère des Affaires étrangères.
Stefano Falsetti, Directeur de Division, Ministère de l'Industrie, du Commerce et de l'Artisanat.
Antonio Ciampi, Directeur général de la Société italienne des auteurs et éditeurs, ancien chef du Bureau de la propriété littéraire, artistique et scientifique.

Valerio De Sanctis, Avocat, Conseiller juridique de la Société italienne des auteurs et éditeurs.

Conseillers

Maurizio Meloni, Bureau de la propriété littéraire, artistique et scientifique, Présidence du Conseil des Ministres.

Mario G. E. Luzzati, Avocat, Président du Groupe italien de l'Association internationale pour la protection de la propriété industrielle.

Experts

Antonio Ferrante, Avocat.

Massimo Ferrara Santamaria, Professeur, Association nationale des producteurs cinématographiques.

Mario Ferrari, Conseiller industriel.

Pietro Frisoli, Avocat, Conseiller juridique, Syndicat national des écrivains.

Salvatore Loi, Conseiller juridique, Association italienne des éditeurs.

Roberto Messerotti-Benvenuti, Avocat.

Carlo Zini Lamberti, Conseiller juridique, Radiotélévision italienne.

JAPON

Chef de la Délégation

Michitoshi Takahashi, Ambassadeur extraordinaire et plénipotentiaire à Stockholm.

Chefs adjoints de la Délégation

Chihaya Kawade, Directeur général, Bureau des brevets.

Kenji Adachi, Directeur adjoint, Bureau des affaires culturelles, Ministère de l'Éducation.

Membres de la Délégation

Kosaku Yoshifuji, Directeur, Seconde Division d'examen, Bureau des brevets.

Tadashi Takada, Directeur, Première Division d'examen, Bureau des brevets.

Masahiro Maeda, Conseiller, Ambassade à Stockholm.

Yuzuru Murakami, Chef, Section des Conventions internationales, Bureau des traités, Ministère des Affaires étrangères.

Bunichiro Sano, Chef, Section du droit d'auteur, Bureau des affaires culturelles, Ministère de l'Éducation.

Conseiller

Yoshio Nomura, Membre du Conseil gouvernemental du droit d'auteur.

Experts

Shozo Matsushita, Premier Secrétaire, Ambassade à Stockholm.

Yukifusa Oyama, Secrétaire, Section du droit d'auteur, Bureau des affaires culturelles, Ministère de l'Éducation.

Yuzuki Kito, Secrétaire, Section des Institutions spécialisées, Bureau des Nations Unies, Ministère des Affaires étrangères.

Keiko Satake (M^{me}), Secrétaire, Section du droit d'auteur, Bureau des affaires culturelles, Ministère de l'Éducation.

Akira Sugiino, Troisième Secrétaire, Ambassade à Londres.

KENYA

Chef de la Délégation

Maluki Kitili Mwendwa, Solicitor General.

Membre de la Délégation

David John Coward, Registrar General.

LIECHTENSTEIN

Chef de la Délégation

Marianne Marxer (M^{lle}), Secrétaire de Légation à Berne.

LUXEMBOURG

Chef de la Délégation

Eugène Emringer, Conseiller de Gouvernement, Ministère de l'Économie nationale.

Membres de la Délégation

Jean-Pierre Hoffmann, Chef du Service de la propriété intellectuelle.

Gustave Graas, Secrétaire général, Radio-Télé-Luxembourg.

MADAGASCAR

Chef de la Délégation

Olivier Ratovondriaka, Conseiller à la Cour d'appel.

Chef adjoint de la Délégation

René Razafindratandra, Ingénieur adjoint au Directeur des Mines.

MAROC

Chef de la Délégation

Abderrahim H'ssaine, Directeur général du Bureau marocain du droit d'auteur.

Membre de la Délégation

Mohamed Saïd Abderrazik, Chef de l'Office de la propriété industrielle.

Membre adjoint

Abdelhaq Lahlon, Attaché d'Ambassade à Stockholm.

MEXIQUE

Chef de la Délégation

Ernesto Rojas y Benavides, Directeur général du droit d'auteur, Ministère de l'Éducation publique.

Membre de la Délégation

Adolfo Alaniz Pastrana, Avocat, Ministère des Affaires étrangères.

MONACO

Chef de la Délégation

Jean-Marie Notari, Directeur, Service de la propriété industrielle.

Membres de la Délégation

Georges Straschnov, Directeur, Service des affaires juridiques, Union européenne de Radiodiffusion.

Henry Wallenberg, Consul général à Stockholm.

NICARAGUA

Chef de la Délégation

Sten Eric Lindvall, Consul général à Stockholm.

NIGER

Chef de la Délégation

André Wright, Directeur des Affaires politiques, économiques et culturelles, Ministère des Affaires étrangères.

Membre de la Délégation

Bernard Lucas, Directeur, Office de Radiodiffusion du Niger.

NORVÈGE*Chef de la Délégation*

Jens Evensen, Directeur général, Ministère des Affaires étrangères.

Chef adjoint de la Délégation

Birger Stuevold Lassen, Professeur à l'Université d'Oslo.

Membres de la Délégation

Olav Lid, Professeur à l'Université d'Oslo.

Knut Tvedt, Avocat à la Cour suprême, Conseil d'Etat pour les œuvres littéraires et artistiques, Ministère de l'Education.

Leif G. Nordstrand, Directeur, Bureau des brevets.

Sten H. Røer, Chef de Section, Bureau des brevets.

Roald Røed, Chef de Section, Bureau des brevets.

Leif C. Hartsang, Premier Secrétaire, Ministère des Affaires étrangères.

UGANDA*Chef de la Délégation*

G. S. Lule, Administrateur général, Bureau des marques de fabrique ou de commerce.

PAYS-BAS*Chef de la Délégation*

S. Gerhrandy, Professeur à l'Université Libre d'Amsterdam.

Chef adjoint de la Délégation

C. J. De Haan, Président du Conseil des brevets.

Membres de la Délégation

J. Verhoeve, Directeur général pour l'Education populaire et les loisirs de plein air, Ministère des Affaires culturelles.

W. G. Belinfante, Conseiller général, Ministère de la Justice.

W. M. J. C. Phaf, Chef de la Division des Affaires législatives et juridiques, Ministère des Affaires économiques.

E. A. Van Nieuwenhoven Helbach, Avocat, Professeur à l'Université d'Utrecht.

G. W. Maas Geesteranus, Conseiller juridique adjoint, Ministère des Affaires étrangères.

P. L. Hazelzet, Secrétaire permanent, Comité de l'Institut national des agents de brevets.

F. M. Th. Klaver (M^{lre}), Conseiller juridique, Ministère de la Justice.

Membres adjoints de la Délégation

J. B. Van Benthem, Vice-Président du Conseil des brevets.

D. Wechgelaer, Fonctionnaire supérieur, Ministère des Affaires culturelles.

H. J. G. Pieters, Division des Affaires législatives et juridiques, Ministère des Affaires économiques.

Secrétaire

J. A. W. Schwan, Fonctionnaire supérieur, Ministère de la Justice.

PÉROU*Chef de la Délégation*

Julio Fernandez-Davila, Ambassadeur à Stockholm.

Chef adjoint de la Délégation

Jorge Ramirez, Deuxième Secrétaire, Ambassade à Stockholm.

Membre de la Délégation

Oswaldo Corpancho, Avocat.

PHILIPPINES*Chef de la Délégation*

Lauro Baja, Vice-Consul, Ambassade à Londres.

POLOGNE*Chef de la Délégation*

Michal Kajzer, Ambassadeur extraordinaire et plénipotentiaire à Stockholm.

Membres de la Délégation

Ignacy Czerwinski, Président de l'Office des brevets.

Eleonora Ratuszniak (M^{me}), Chef de Section, Ministère des Affaires étrangères.

Edward Drahienko, Conseiller du Ministre de la Culture et des Arts.

Jan Dalewski, Chef de la Section juridique à l'Office des brevets.

Edward Zach, Conseiller au Comité de coopération économique avec l'étranger.

Expert

Jerzy Osiecki, Vice-Directeur, Ministère des Affaires étrangères.

PORTUGAL*Chef de la Délégation*

Adriano de Carvalho, Ministre plénipotentiaire, Adjoint au Directeur général des Affaires économiques, Ministère des Affaires étrangères.

Membres de la Délégation

José de Oliveira Ascensão, Professeur à la Faculté de droit de l'Université de Lisbonne.

Ruy Alvaro Costa de Moraes Serrão, Chef du Bureau de la propriété industrielle, Ministère de l'Economie.

Pedro Geraldes Cardoso, Avocat.

Maria Teresa Pereira de Castro Ascensão (M^{me}), Avocat.

Jorge Barbosa Pereira da Cruz, Agent de propriété industrielle.

RÉPUBLIQUE ARABE UNIE*Chef de la Délégation*

Mostafa Tawfik, Ambassadeur à Stockholm.

Membre de la Délégation

Kamel Hamed, Premier Secrétaire, Ambassade à Stockholm.

RÉPUBLIQUE CENTRAFRICAINE*Chef de la Délégation*

Louis-Pierre Gamba, Inspecteur d'enseignement primaire, Ministère de l'Education nationale.

RÉPUBLIQUE DOMINICAINE*Observateur*

B. Lundh, Consulat général à Stockholm.

RÉPUBLIQUE SOCIALISTE SOVIÉTIQUE DE BIÉLORUSSIE*Chef de la Délégation*

Boris Kudriavtsev, Ministère des Affaires étrangères.

RÉPUBLIQUE SOCIALISTE SOVIÉTIQUE D'UKRAINE*Chef de la Délégation*

Michel Woldemarovitch Gordon, Professeur, Docteur en droit.
Ministère des Affaires étrangères.

ROUMANIE*Chef de la Délégation*

Constantin Stănescu, Ambassadeur, Ministère des Affaires étrangères.

Chef adjoint de la Délégation

Lucian Marinete, Directeur de l'Office d'Etat pour les inventions.

Membre de la Délégation

Traian Preda, Conseiller au Comité d'Etat pour la Culture et l'Art.

**ROYAUME-UNI DE GRANDE-BRETAGNE
ET D'IRLANDE DU NORD***Chef de la Délégation*

Gordon Grant, C.B., Comptroller-General of Patents, Designs and Trade Marks; Comptroller, Département de la propriété industrielle et du droit d'auteur, Ministère du Commerce.

Membres de la Délégation

William Wallace, C.M.G., Assistant Comptroller, Département de la propriété industrielle et du droit d'auteur, Ministère du Commerce.
Edward Armitage, Assistant Comptroller, Bureau des brevets, Ministère du Commerce.

Ronald Bowen, Principal Examiner, Département de la propriété industrielle et du droit d'auteur, Ministère du Commerce.

Gillian M. E. White (M^{lle}), Senior Legal Assistant, Solicitor's Department, Ministère du Commerce.

Keviu J. Chamberlain, Conseiller juridique adjoint, Ministère des Affaires étrangères.

Conseillers

E. C. Robbins, C. B. E., Conseiller juridique, British Broadcasting Corporation.

Roger Harben, British Copyright Council.

Leslie Baker, Commission conjointe des cinq associations de l'industrie cinématographique.

SAINT-SIÈGE*Chef de la Délégation*

Gunnar Sterner, Vice-Président de la Cour de première instance, Stockholm.

SÉNÉGAL*Chef de la Délégation*

Assane Seck, Ministre des Affaires culturelles.

Membres de la Délégation

Ousmane Goundiam, Président de Section, Cour suprême.

Louis Ledoux, Conseiller juridique, Cabinet du Ministre du Commerce, de l'Industrie et de l'Artisanat.

SUÈDE*Chef de la Délégation*

Herman Kling, Ministre de la Justice.

Chef adjoint de la Délégation

Torwald Hesser, Conseiller à la Cour suprême.

Membres de la Délégation

Åke von Zweigbergk, Directeur général de l'Office national des brevets et de l'enregistrement.

Göran Borggård, Directeur des Affaires juridiques et administratives, Ministère du Commerce.

Love Kellberg, Directeur des Affaires juridiques, Ministère des Affaires étrangères.

Ulf Nordenson, Chef de Département, Ministère de la Justice.

Seve Ljungman, Professeur, Université de Stockholm.

Svante Bergström, Professeur, Université d'Uppsala.

Claës Uggla, Conseiller juridique, Cour d'appel de l'Office national des brevets et de l'enregistrement.

Saul Lewin, Ingénieur en chef, Office national des brevets et de l'enregistrement.

Lennart Myrsten, Chef de Division, Ministère des Finances.

Reinhold Renterswärd, Chef de Section, Ministère des Affaires étrangères.

Eric Essén, Conseiller adjoint à la Cour d'appel de Scanie et Blekinge, Ministère de la Justice.

Stig Strömkolm, Professeur, Université d'Uppsala.

Christer Sylvé, Chef de Section, Ministère des Affaires étrangères.

Gunnar Karnell, Professeur adjoint, Institut des Sciences économiques de Stockholm.

Experts (par ordre alphabétique)

Yngve Andersson, Sculpteur, Fédération nationale des artistes.

Ola Ellwyn, Avocat, Avocat-conseil des producteurs de films.

Jan Gehlin, Juge au Tribunal de première instance, Association des écrivains suédois.

Arthur Hald, Société suédoise des arts industriels.

Gunnar Hansson, Chef du Service juridique, Radiodiffusion-Télévision suédoise.

Bengt Lassen, Ancien Conseiller à la Cour d'appel de Västra Sverige, Association suédoise des éditeurs.

Karl Gustav Michanek, Rédacteur, Fédération suédoise des journalistes.

Sven Wilson, Directeur général de la Société suédoise des compositeurs, auteurs et éditeurs de musique.

Secrétaires

Britt Gröning-Bentata (M^{me}), Chef de Section, Ministère de l'Éducation nationale et des Affaires culturelles.

Tor Kvarubäck, Université d'Uppsala.

SUISSE*Chef de la Délégation*

Hans Morf, Ancien Directeur du Bureau fédéral de la propriété intellectuelle.

Chef adjoint de la Délégation

Joseph Voyame, Directeur du Bureau fédéral de la propriété intellectuelle.

Membres de la Délégation

Pierre Cavin, Juge au Tribunal fédéral.

Rudolf Bühler, Chef de Section, Département politique fédéral.

Jean-Louis Marro, Chef de Section (droit d'auteur), Bureau fédéral de la propriété intellectuelle.

Walter Stamm, Chef de Section, Bureau fédéral de la propriété intellectuelle.

TCHÉCOSLOVAQUIE*Chef de la Délégation*

František Krístek, Professeur d'Université, Président, Office des brevets et des inventions.

Chef adjoint de la Délégation

Vojtěch Strnad, Conseiller juridique, Ministère de la Culture et de l'Information.

Membres de la Délégation

Zdeněk Pisk, Premier Secrétaire, Ministère des Affaires étrangères.
 Oldřich Fabián, Deuxième Secrétaire, Ministère des Affaires étrangères.
 Jiří Kordač, Chef du Département juridique, Ministère de la Culture et de l'Information.
 Miloš Všetečka, Chef du Département juridique, Office des brevets et des inventions.
 Josef Conk, Office des brevets et des inventions.
 Milan Reiniš, Centre culturel tchécoslovaque du livre.

Conseiller

Blahoslav Penz, Avocat.

THAÏLANDE*Chef de la Délégation*

Vitoon Hansavesa, Ambassadeur à Stockholm.

Membres de la Délégation

Kanit Sricharoen, Premier Secrétaire, Ambassade à Stockholm.
 Thongbai Sornkaen, Attaché d'Ambassade à Stockholm.

TOGO*Chef de la Délégation*

Rudolph Apedo-Amah, Directeur des Affaires administratives et juridiques, Ministère des Affaires étrangères.

TUNISIE*Chef de la Délégation*

Moncef Kedadi, Ambassadeur à Stockholm.

Membres de la Délégation

Mustapha Fersi, Président Directeur général de la Société anonyme tunisienne de production et d'expansion cinématographiques;
 Conseiller juridique au Ministère de la Culture.
 Mongi Azahou, Chef de la Section du Commerce, Secrétariat d'Etat au Plan et à l'Economie nationale.
 Abderrahmane Amri, Secrétariat d'Etat aux Affaires culturelles et à l'Information.
 Chedly Lakhdar, Chargé des relations extérieures, Secrétariat d'Etat aux Affaires culturelles et à l'Information.
 Khaled Kaak, Attaché d'Ambassade à Stockholm.

TURQUIE*Chef de la Délégation*

Talat Benler, Ambassadeur à Stockholm.

Membres de la Délégation

Ferid Ayiter, Conseiller de l'Union des Chambres de Commerce et d'Industrie. Représentant du Ministère de la Justice.
 Dogan Türe, Directeur de la propriété industrielle, Ministère de l'Industrie.

UNION DES RÉPUBLIQUES SOCIALISTES SOVIÉTIQUES*Chef de la Délégation*

Y. E. Maksarev, Président du Comité pour les inventions et découvertes auprès du Conseil des Ministres de l'URSS.

Chef adjoint de la Délégation

E. I. Artemiev, Vice-Président du Comité pour les inventions et découvertes auprès du Conseil des Ministres de l'URSS.

Membres de la Délégation

V. P. Shatrov, Chef de la Division des relations extérieures du Comité pour les inventions et découvertes auprès du Conseil des Ministres de l'URSS.
 G. I. Vilkov, Chef adjoint, Département juridique, Ministère des Affaires étrangères.
 B. P. Kurenkov, Secrétaire d'Ambassade à Stockholm.
 Y. S. Rudakov, Chef adjoint de la Direction pour la protection du droit d'auteur.
 S. A. Konovalov, Conseiller juridique supérieur, Représentation commerciale en Suède.
 M. M. Boguslavski, Professeur à l'Institut « Etat et droit », Académie des Sciences.
 Y. I. Sviadosts, Chef de la Division juridique, Institut des informations pour les brevets.
 I. V. Tcherviakov, Juriste, spécialiste des questions internationales.
 V. N. Roslov, Conseiller juridique, Division des relations extérieures du Comité pour les inventions et découvertes auprès du Conseil des Ministres de l'URSS.

URUGUAY*Chef de la Délégation*

Jorge Justo Boero-Brian, Ambassadeur extraordinaire et plénipotentiaire à Stockholm.

Membre de la Délégation

Mario Mendez-Rivas, Ministre-Conseiller, Ambassade à Stockholm.

VENEZUELA*Chef de la Délégation*

Aquiles Orúa, Directeur général du Ministère de la Justice.

Observateur

Luis Lebrun Moratinos, Deuxième Secrétaire, Ambassade à Stockholm.

YUGOSLAVIE*Chef de la Délégation*

Aleksandar Jelić, Ministre plénipotentiaire, Directeur adjoint, Département juridique, Secrétariat d'Etat aux Affaires étrangères.

Membres de la Délégation

Vojislav Spaić, Professeur à l'Université de Sarajevo.
 Vladimir Savić, Directeur, Office des brevets.

Experts

Vojislav Kostić, Secrétaire général, Société des compositeurs.
 Milivoj Körhler, Professeur, Société des compositeurs.
 Miroslava Ćirković (M^{me}), Chef de Bureau, Société des compositeurs.
 Ivan Henneberg, Docteur en droit.
 Pavle Tipsarević, Expert de la Radiodiffusion Télévision yougoslave.
 Živorad Mitrović, Metteur en scène cinématographique.

II. Observateurs**1. Organisations intergouvernementales***Organisation des Nations Unies (ONU)*

Mayer Gabay, Chef des Projets spéciaux, Division financière et fiscale, Département des Affaires économiques et sociales.

Organisation des Nations Unies pour l'éducation, la science et la culture (UNESCO)

H. Saba, Conseiller juridique.
M. C. Dock (M^{lle}), Chef ad interim de la Division du droit d'auteur.

Organisation des Nations Unies pour le développement industriel (ONUDI)

Richard J. Kempe, Conseiller technique spécialisé.

Institut international des brevets (IIB)

Guillaume Finnis, Directeur général.

Institut international pour l'unification du droit privé (UNIDROIT)

V. De Sanctis, Avocat.

Association européenne de libre échange (AELE)

J. S. Gowers, Expert juridique.

Communauté économique européenne (CEE)

Louis Delafontaine, Conseiller, Service juridique des Exécutifs européens.

Jean-Pol Lauwers, Administrateur principal, Direction du Rapprochement de législations, Direction générale de la Concurrence.

Communauté européenne de l'énergie atomique (EURATOM)

Hans Suenner, Directeur général, Direction de la Diffusion des connaissances.

Theo Vogelaar, Directeur général, Service juridique des Exécutifs européens (Branche Euratom).

Hans Glaesner, Service juridique des Exécutifs européens (Branche Euratom).

Conseil d'assistance économique mutuelle (COMECON)

Joachim Hemmerling, Président du Groupe de travail sur les Inventions, Commission permanente sur la Coordination scientifique et la Recherche technique.

Marian Biernacki, Expert juridique, Bureau du COMECON.

Udo Wolf, Assistant, Groupe de travail sur les Inventions, Commission permanente sur la Coordination scientifique et la Recherche technique.

Conseil de l'Europe (CE)

Heribert Golsong, Directeur des Affaires juridiques.

John F. Smyth, Administrateur principal, Direction des Affaires juridiques.

Office africain et malgache de la propriété industrielle (OAMPI)

Denis Ekani, Directeur général.

Richard Raparson, Chef du Service des brevets.

2. Organisations non gouvernementales*Alliance internationale de la distribution par fil (AID)*

Willem Metz, Président.

H. Evans, Administrateur suppléant.

Association interaméricaine de propriété industrielle (ASIPI)

Eric H. Waters, Consultant.

Association internationale pour la protection de la propriété industrielle (AIPPI)

Paul Mathély, Rapporteur général.

Association littéraire et artistique internationale (ALAI)

J. Van Nus, Vice-Président.

Heinz Kleine, Président du Groupe allemand.

Jacques-Louis Duchemin, Membre du Comité exécutif.

Bureau international de l'édition mécanique (BIEM)

Guy Kaufmann, Contrôleur général.

Jean Elissahide, Chef du Service juridique.

Taddeo Collovà, Directeur général de la Société italienne du droit de reproduction mécanique.

Chambre de commerce internationale (CCI)

P. J. Pointet, Professeur à l'Université de Neuchâtel, Vice-Président de la Commission pour la protection internationale de la propriété industrielle.

L. A. Ellwood, Rapporteur de la Commission pour la protection internationale de la propriété industrielle.

Confédération internationale des sociétés d'auteurs et compositeurs (CISAC)

Joaquin Calvo Sotelo, Président.

Carlo Rim, Président du Conseil international des auteurs de cinéma.

Gorges Auric, Président d'honneur de la Société des auteurs, compositeurs et éditeurs de musique, Paris.

Léon Malaplate, Secrétaire général.

Jean-Alexis Ziegler, Secrétaire général adjoint.

Royce F. Whale, Directeur général de la Performing Right Society, Londres.

Fédération internationale des auteurs (FIA)

Rolf Remhe, Vice-Président.

Pierre Chesnais, Secrétaire général.

Rager Harben, British Copyright Council.

Fédération internationale des associations de distributeurs de films (FIAD)

Joaquin Agusti Poyoch, Président.

Goutrand Schwaller, Secrétaire général.

Fédération internationale des associations de producteurs de films (FIAPF)

Massimo Ferrara Sautamaria, Avocat.

Fédération internationale des éditeurs de journaux et publications (FIEJ)

Ivar Hallvig, Directeur général de l'Association suédoise des éditeurs de journaux.

Fédération internationale de l'industrie phonographique (IFPI)

S. M. Stewart, Directeur général.

J. A. L. Sterling, Directeur général adjoint.

H. H. von Rauscher auf Werg, Conseiller juridique.

I. Norlindh, Président du Groupe suédois.

Otto Lassen, Avocat.

Fédération internationale des ingénieurs-conseils en propriété industrielle (FICPI)

C. Massalski, Ingénieur-Conseil, Vice-Président.

Jacques Corre, Conseil en brevets.

John Delmar, Ingénieur-Conseil.

K. B. Halvorsen, Ingénieur-Conseil.

H. J. Kooy Jr, Ingénieur-Conseil.

Nils Larfeldt, Ingénieur-Conseil.

Giorgio Omodeo-Sale, Ingénieur-Conseil.

Harry Onn, Ingénieur.

Fédération internationale des journalistes (FIJ)

C. H. Hernlund, Secrétaire général.

Fédération internationale des musiciens (FIM)

Rudolf Leuzinger, Secrétaire général.

Sven Wassmuth, Membre du Conseil exécutif.

Denis Vaughan, Chef d'orchestre.

Internationale Gesellschaft für Urheberrecht (INTERGU)

Erich Schulze, Président.

Wolfgang Schirndung, Directeur adjoint.

Johannes Overath, Membre du Bureau.

Heinz Hopstock, Délégué pour la Scandinavie.

Werner Egk, Professeur, Membre du Conseil d'administration.

Ligue internationale contre la concurrence déloyale (LICCD)

Antonio Ferrante, Avocat.

Secrétariat international des syndicats du spectacle

Robin Richardson, Vice-Président.
Alan Forrest, Directeur.

Syndicat international des auteurs (IWG)

Roger Fernay, Président de la Commission internationale du droit d'auteur.

Union asiatique de radiodiffusion (UAR)

Sei Takahashi, Fonctionnaire principal, Japanese Broadcasting Corporation.
Tokutaro Kurokawa, Fonctionnaire principal, Japanese Broadcasting Corporation.

Union des Conseils en brevets européens

C. M. R. Davidson, Président.
C. E. Every, Vice-Président.
Erik Bugge, Conseil en brevets.
P. O. Langballe, Conseil en brevets.
Per Onsager, Conseil en brevets.

Union européenne de radiodiffusion (UER)

Gunnar Hansson, Conseiller juridique, Radiodiffusion suédoise.
Ayo Idowu, Conseiller juridique, Radiodiffusion du Nigéria.
Masaru Mimura, Association nationale des Radiodiffuseurs commerciaux du Japon.
Albert Namurois, Conseiller juridique, Radiodiffusion Télévision belge.
Karel Remes, Conseiller juridique, Radiodiffusion Télévision néerlandaise.
Jan Van Santbrink, Conseiller juridique, Radiodiffusion Télévision néerlandaise.
Egon Wagner, Conseiller juridique, Südwestfunk.

Union internationale des éditeurs (UIE)

Bengt Lassen, Membre du Comité exécutif.
Hjalmar Pehrsson, Secrétaire général.
Heinz Kleine, Avocat, Francfort.
Werner Reichel, Avocat, Stuttgart.
Ronald Barker, Secrétaire, Publishers Association, Londres.

Union internationale de l'exploitation cinématographique (UIEC)

Adolphe Trichet, Secrétaire général.
Josef Handl, Conseiller juridique.

Union des radiodiffusions et télévisions nationales d'Afrique (URTNA)

Mohammed El Bassiouni, Président de la Commission juridique et administrative, Radiodiffusion de la République arabe unie.
Garha Sidikou, Directeur adjoint, Radiodiffusion du Niger.

III. Bureaux internationaux réunis pour la protection de la propriété intellectuelle (BIRPI)

C. H. C. Bodenhausen, Directeur.
Arpad Bogsch, Vice-Directeur.
Charles-Louis Magnin, Vice-Directeur.
Bernard A. Armstrong, Conseiller, Chef de la Division des finances, de l'administration et du personnel.
Claude Masouyé, Conseiller, Chef de la Division du droit d'auteur.
Klaus Pfanner, Conseiller, Chef de la Division de la propriété industrielle.
Richard Wipf, Conseiller, Division de la propriété industrielle.
Isahel Grandchamp (M^{me}), Service de traductions.
John Lamb, Division de la propriété industrielle.
Ivan Morozov, Division de la propriété industrielle.
Mihailo Stojanović, Division du droit d'auteur.
Gillian Davies (M^{lle}), Division de la propriété industrielle.
Henri Rossier, Chef de la Chancellerie.
Isabelle Soutter (M^{me}), Bureau de la Direction.

Consultant

Melville B. Nimmer, Professeur à l'Université de Californie.

ORGANES DE LA CONFÉRENCE

Assemblée plénière de la Conférence

Président: Herman Kling (Suède)
Premier Vice-Président: Torwald Hesser (Suède)
Vice-Présidents: Lauro Baja (Philippines)
Nadjih Boulhina (Algérie)
Eugene M. Braderman (États-Unis d'Amérique)
Joracy Camargo (Brésil)
Tristram Alvis Cippico (Italie)
Akhar Daraï (Iran)
Jason Dracoulis (Grèce)
Auguste Gandzadi (Congo-Brazzaville)
Gordon Grant (Royaume-Uni)
Paul Gustafsson (Finlande)
Abderrahim H'ssaine (Maroc)
Michal Kajzer (Pologne)
Y. E. Maksarev (Union soviétique)
Bernard de Menthon (France)
Gustave Mulenda (Congo-Kinshasa)
M. K. Mwendwa (Kenya)
Eduardo Tomás Pardo (Argentine)
Sher Singh (Inde)
Michitoshi Takahashi (Japon)

Autres Assemblées plénières

Union internationale pour la protection des œuvres littéraires et artistiques (Union de Berne)

Président: Gordon Grant (Royaume-Uni)
Vice-Président: F. Cogels (Belgique)

Union internationale pour la protection de la propriété industrielle (Union de Paris)

Président: Y. E. Maksarev (Union soviétique)
Vice-Président: Gottfried Thaler (Autriche)

Union pour l'enregistrement international des marques (Union de Madrid)

Président: József Bényi (Hongrie)
Vice-Président: Adriano de Carvalho (Portugal)

Arrangement concernant la répression des indications de provenance fausses ou fallacieuses sur les produits (Arrangement de Madrid)

Président: Michitoshi Takahashi (Japon)
Vice-Président: Ferid Ayiter (Turquie)

Union pour le dépôt international des dessins et modèles industriels (Union de La Haye)

Président: Mostafa Tawfik (République arabe unie)
Vice-Président: Jean-Marie Notari (Monaco)

Union pour la classification internationale des produits et des services aux fins de l'enregistrement des marques (Union de Nice)

Président: Antonio Fernández Mazarambroz y Martín Rahadan (Espagne)
Vice-Président: Jens Evensen (Norvège)

Union pour la protection des appellations d'origine et leur enregistrement international
(Union de Lisbonne)

Président: Ernesto Rojas y Benavides (Mexique)
Vice-Président: Ze'ev Sher (Israël)

Organisation Mondiale de la Propriété Intellectuelle (OMPI)

Président: Hans Morf (Suisse)
Vice-Président: Jorge Justo Boero-Briau (Uruguay)

Secrétariat de la Conférence et des Assemblées plénières

Secrétaire général: Arpad Bogseh (BIRPI)
Secrétaire général adjoint: Claude Masouyé (BIRPI)

Commission de vérification des pouvoirs

Président: Bernard de Menthon (France)
Vice-Président: Michitoshi Takahashi (Japon)
Membres: Mosè Angel-Pulsinelli (Italie)
E. I. Artemiev (Union soviétique)
Vladimir Koutikov (Bulgarie)
J. J. Lennon (Irlande)
G. W. Maas Geesteranus (Pays-Bas)
Sylvia E. Nilsen (Mlle) (Etats-Unis d'Amérique)
Reinhold Reuterswärd (Suède)
Ernesto Rojas y Benavides (Mexique)
Aguiles Oráa (Venezuela)
Joseph Voyame (Suisse)
Secrétaire: Claude Masouyé (BIRPI)
Secrétaire adjoint: Ivan Morozov (BIRPI)

Commissions principales

N° I (Dispositions de droit matériel de la Convention de Berne, articles 1 à 20)

Président: Eugen Ulmer (République fédérale d'Allemagne)
Vice-Président: Moustapha Fersi (Tunisie)
Rapporteur: Svante Bergström (Suède)
Président du Comité de rédaction: William Wallace (Royaume-Uni)
Secrétaire: Claude Masouyé (BIRPI)

N° II (Protocole relatif aux pays en voie de développement)

Président: Sher Singh (Inde)
Vice-Président: Janus A. W. Paludan (Danemark)
Rapporteur: Vojtěch Strnad (Tchécoslovaquie)
Président du Comité de rédaction: Eric Essén (Suède)
Secrétaire: Charles-L. Magnin (BIRPI)
Secrétaire adjoint: Mihailo Stojanović (BIRPI)

N° III (Convention de Paris: droit de priorité (certificats d'auteur d'invention))

Président: Lucian Marinete (Roumanie)
Vice-Président: J. B. Van Benthem (Pays-Bas)
Rapporteur: Alfred Capel King (Australie)
Président du Comité de rédaction: Edward J. Brenner (Etats-Unis d'Amérique)
Secrétaire: Charles-L. Magnin (BIRPI)
Secrétaire adjoint: Ivan Morozov (BIRPI)

N° IV (Dispositions administratives et clauses finales des Conventions de Paris et de Berne et des Arrangements particuliers)

Président: François Savignon (France)
Vice-Président: G. S. Lule (Ouganda)
Rapporteur: Valerio De Sanctis (Italie)
Président du Comité de rédaction: Roger Labry (France)
Vice-Président du Comité de rédaction: Sylvia E. Nilsen (Mlle) (Etats-Unis d'Amérique)
Secrétaire: Klaus Pfanner (BIRPI)

N° V (Organisation Mondiale de la Propriété Intellectuelle)

Président: Eugene M. Braderman (Etats-Unis d'Amérique)
Vice-Président: Denis Ekani (Cameroun)
Rapporteur: Joseph Voyame (Suisse)
Président du Comité de rédaction: Love Kellberg (Suède)
Secrétaire: Arpad Bogseh (BIRPI)
Secrétaire adjoint: Ivan Morozov (BIRPI)

COMITÉ D'ORGANISATION SUÉDOIS DE LA CONFÉRENCE

H. Kling, Ministre de la Justice — Président.
C. A. Anderson, Président du Conseil Municipal de Stockholm.
H. Bergéus, Directeur de la Loterie Nationale.
S. Bergström, Professeur, Université d'Uppsala.
G. Borggård, Directeur des Affaires juridiques et administratives, Ministère du Commerce.
J. Gehlin, Juge au Tribunal de première instance de Stockholm, Président de l'Association des écrivains suédois.
O. Hellberg, Chef de Section, Ministère de la Justice — Secrétaire.
T. Hesser, Conseiller à la Cour suprême.
C. V. Holmberg, Conseiller à la Cour suprême.
A. Iveroth, Directeur de la Fédération industrielle de la Suède.
L. Kellberg, Directeur des Affaires juridiques, Ministère des Affaires étrangères.
B. F. C. Lassen, Ancien Conseiller à la Cour d'appel de Västra Sverige, Président de l'Association suédoise des éditeurs.
S. Ljungman, Professeur, Université de Stockholm.
U. Nordenson, Chef de Département, Ministère de la Justice.
B. A. S. Petren, Juge à la Cour internationale de Justice, Ancien Président de la Cour d'appel de Stockholm.
E. R. Pålsson, Chef de Département, Ministère de l'Education nationale et des Affaires culturelles.
S. E. Romanus, Conseiller à la Cour suprême.
O. Rydbeck, Directeur général de la Radiodiffusion Télévisioun suédoise.
H. Schein, Directeur de l'Institut suédois du film.
C. Sylvén, Chef de Section, Ministère des Affaires étrangères.
C. A. Uggla, Avocat-conseil près l'Office national des brevets et de l'enregistrement.
S. Wilson, Directeur général de la Société suédoise des compositeurs, auteurs et éditeurs de musique (STIM).
A. C. von Zweigbergk, Directeur général de l'Office national des brevets et de l'enregistrement.

Pays signataires des divers textes adoptés par la Conférence

Ci-après sont indiqués, sous chaque texte adopté par la Conférence de Stockholm, les pays dont les plénipotentiaires ont signé ledit texte.

Sauf indication contraire, les signatures ont été apposées le 14 juillet 1967. Toutes les signatures apposées le sont sous réserve de ratification, à l'exception de celle de l'Irlande qui a signé la Convention OMPI sans réserve de ratification.

I

Convention instituant l'Organisation Mondiale de la Propriété Intellectuelle (OMPI)

Afrique du Sud, Algérie, Autriche, Belgique, Bulgarie (11 janvier 1968), Cameroun, Congo-Kinshasa, Côte d'Ivoire, Danemark, Equateur, Espagne, Etats-Unis d'Amérique, Finlande, France, Gabon, Grèce, Hongrie (12 janvier 1968), Indonésie (12 janvier 1968), Iran, Irlande (12 janvier 1968), Islande, Israël, Italie, Japon, Kenya, Liechtenstein, Luxembourg, Madagascar, Maroc, Mexique, Monaco, Niger, Norvège, Pays-Bas, Pérou, Philippines, Pologne (10 janvier 1968), Portugal, République centrafricaine, République fédérale d'Allemagne, République socialiste soviétique de Biélorussie (16 novembre 1967), République socialiste soviétique d'Ukraine (16 novembre 1967), Roumanie, Royaume-Uni de Grande-Bretagne et d'Irlande du Nord, Saint-Siège, Sénégal, Suède, Suisse, Tunisie, Union des Républiques socialistes soviétiques (12 octobre 1967), Yougoslavie. (51 pays)

II

Convention de Berne pour la protection des œuvres littéraires et artistiques — Acte de Stockholm

Afrique du Sud, Autriche, Belgique, Bulgarie (11 janvier 1968)¹⁾ ²⁾, Cameroun, Congo-Kinshasa, Côte d'Ivoire, Danemark, Espagne, Finlande, France, Gabon, Grèce, Hongrie (12 janvier 1968), Inde, Irlande (12 janvier 1968), Islande, Israël, Italie, Japon, Liechtenstein, Luxembourg, Madagascar, Maroc, Mexique, Monaco, Niger, Norvège, Philippines, Pologne (10 janvier 1968)¹⁾, Portugal, République fédérale d'Allemagne, Roumanie¹⁾, Saint-Siège, Sénégal, Suède, Suisse, Tunisie, Yougoslavie. (39 pays)

III

Convention de Paris pour la protection de la propriété industrielle — Acte de Stockholm

Afrique du Sud, Algérie³⁾, Autriche, Belgique, Bulgarie (11 janvier 1968)³⁾, Cameroun, Côte d'Ivoire, Cuba (12 janvier 1968), Danemark, Espagne, Etats-Unis d'Amérique, Finlande, France, Gabon, Grèce, Hongrie (12 janvier 1968), Indonésie

(12 janvier 1968)³⁾, Iran, Irlande (12 janvier 1968), Islande, Israël, Italie, Japon, Kenya, Liechtenstein, Luxembourg, Madagascar, Maroc, Monaco, Niger, Norvège, Pays-Bas, Philippines, Pologne (10 janvier 1968)³⁾, Portugal, République centrafricaine, République fédérale d'Allemagne, Roumanie³⁾, Royaume-Uni de Grande-Bretagne et d'Irlande du Nord, Saint-Siège, Sénégal, Suède, Suisse, Tunisie, Union des Républiques socialistes soviétiques (12 octobre 1967)³⁾, Yougoslavie. (46 pays)

IV

Arrangement de Madrid concernant l'enregistrement international des marques — Acte de Stockholm

Autriche, Belgique, Espagne, France, Hongrie (12 janvier 1968), Italie, Liechtenstein, Luxembourg, Maroc, Monaco, Pays-Bas, Portugal, République fédérale d'Allemagne, Roumanie, Suisse, Tunisie, Yougoslavie. (17 pays)

V

Acte de Stockholm additionnel à l'Arrangement de Madrid concernant la répression des indications de provenance fausses ou fallacieuses sur les produits

Cuba (12 janvier 1968), Espagne, France, Hongrie (12 janvier 1968), Irlande (12 janvier 1968), Israël, Italie, Japon, Liechtenstein, Maroc, Monaco, Pologne (10 janvier 1968), Portugal, République fédérale d'Allemagne, Royaume-Uni de Grande-Bretagne et d'Irlande du Nord, Suède, Suisse, Tunisie. (18 pays)

VI

Acte de Stockholm complémentaire à l'Arrangement de La Haye concernant le dépôt international des dessins et modèles industriels

Belgique, Espagne, France, Liechtenstein, Maroc, Monaco, Pays-Bas, République fédérale d'Allemagne, Saint-Siège (5 janvier 1968), Suisse, Tunisie. (11 pays)

VII

Arrangement de Nice concernant la classification internationale des produits et des services aux fins de l'enregistrement des marques — Acte de Stockholm

Belgique, Danemark, Espagne, France, Hongrie (12 janvier 1968), Irlande (12 janvier 1968), Israël, Italie, Maroc, Monaco, Norvège, Pays-Bas, Pologne (10 janvier 1968), Portugal, République fédérale d'Allemagne, Royaume-Uni de Grande-Bretagne et d'Irlande du Nord, Suède, Suisse, Yougoslavie. (19 pays)

VIII

Arrangement de Lisbonne concernant la protection des appellations d'origine et leur enregistrement international — Acte de Stockholm

Cuba (12 janvier 1968), France, Hongrie (12 janvier 1968), Israël, Portugal. (5 pays)

¹⁾ Ce pays a signé l'Acte de Stockholm avec la réserve prévue par l'article 33.2).

²⁾ La Bulgarie a déclaré qu'elle admettra l'application des dispositions du Protocole relatif aux pays en voie de développement aux œuvres dont elle est le pays d'origine à l'égard des pays en voie de développement qui, sur la base de l'article 5.1)a) dudit Protocole, feront usage des réserves permises par celui-ci.

³⁾ Ce pays a signé l'Acte de Stockholm avec la réserve prévue par l'article 28.2).

LETTRES DE CORRESPONDANTS

Lettre de Yougoslavie

Prof. Dr Stojan PRETNAR, Faculté de droit, Ljubljana

ÉTUDES GÉNÉRALES

L'accession de l'Argentine à la Convention de Paris *)

B. SALOMON, Avocat, Buenos Aires

*) Traduction des BIRPI.

**Convention européenne sur la classification internationale
des brevets d'invention**

(y compris annexe amendée) (1954-1967)

(Entrée en vigueur le 1^{er} août 1955)

Etats membres	Date de ratification ou d'adhésion à la Convention
Australie *)	24 mai 1958
Belgique	16 mai 1955
Danemark	23 septembre 1957
Espagne *)	1 ^{er} septembre 1967
France	1 ^{er} juillet 1955
Irlande	11 mars 1955
Israël *)	16 octobre 1966
Italie	9 janvier 1957
Norvège	11 mars 1955
Pays-Bas	12 janvier 1956
République fédérale d'Allemagne	28 novembre 1955
Royaume-Uni de Grande-Bretagne et d'Irlande du Nord	28 octobre 1955
Suède	28 juin 1957
Suisse	20 décembre 1966
Turquie	22 octobre 1956

*) Ces pays ne sont pas membres du Conseil de l'Europe.

CONVENTIONS ET TRAITÉS

autres que ceux administrés par les BIRPI

**Etats membres de Conventions et Traités
autres que ceux administrés par les BIRPI**

I

Conseil de l'Europe

Convention européenne relative aux formalités prescrites
pour les demandes de brevets (1953)

(Entrée en vigueur le 1^{er} juin 1955)

Etats membres	Date de ratification ou d'adhésion à la Convention
Afrique du Sud *)	28 novembre 1957
Belgique	12 mars 1965
Danemark	3 septembre 1956
Espagne *)	28 juin 1967
France	18 janvier 1962
Grèce	15 juin 1955
Irlande	17 juin 1954
Islande	24 mars 1966
Israël *)	29 avril 1966
Italie	17 octobre 1958
Luxembourg	4 juillet 1957
Norvège	21 mai 1954
Pays-Bas	9 mai 1956
République fédérale d'Allemagne	17 mai 1955
Royaume-Uni de Grande-Bretagne et d'Irlande du Nord	5 mai 1955
Suède	28 juin 1957
Suisse	28 décembre 1959
Turquie	22 octobre 1956

*) Ces pays ne sont pas membres du Conseil de l'Europe.

Convention sur l'unification de certains éléments du droit des brevets d'invention (1963)

Cette Convention, signée le 27 novembre 1963, n'est pas encore entrée en vigueur. Elle a été signée mais pas ratifiée par les Etats suivants: Belgique, Danemark, France, République fédérale d'Allemagne, Irlande, Italie, Luxembourg, Pays-Bas, Royaume-Uni de Grande-Bretagne et d'Irlande du Nord, Suède, Suisse.

II

Institut International des Brevets

Accord de La Haye, du 6 juin 1947, instituant l'Institut
International des Brevets

Etats membres	Date à laquelle l'adhésion à l'Accord a pris effet	Date à laquelle l'Etat a ratifié l'Acte de La Haye du 16 février 1961 *)
Belgique	10 juin 1949	
France	10 juin 1949	13 juin 1962
Grande-Bretagne	2 août 1965	
Luxembourg	10 juin 1949	23 décembre 1963
Maroc	1 ^{er} janvier 1956	
Monaco	2 août 1956	13 décembre 1962
Pays-Bas	10 juin 1949	4 septembre 1963
Suisse	1 ^{er} janvier 1960	3 mai 1962
Turquie	28 septembre 1955	

*) Cet Acte, n'ayant pas encore été ratifié par tous les Etats signataires, n'est pas entré en vigueur.

BIBLIOGRAPHIE

Information Retrieval Among Examining Patent Offices. ICIREPAT Fifth Annual Meeting [Recherches de matériel technique entre Offices de brevets à examen préalable. Cinquième réunion annuelle de l'ICIREPAT]. Editeur *Harold Pfeffer*, Office de brevets des Etats-Unis d'Amérique. Un volume de 606 pages. Publié par: Thompson Books Inc. Washington D. C., 1966; Agence unique: Academic Press, London.

Ce volume, le plus récent de la collection de l'ICIREPAT, comporte les travaux de la cinquième réunion annuelle du Comité de coopération

internationale en matière de recherches de matériel technique entre Offices de brevets à examen préalable (ICIREPAT).

Les travaux des réunions annuelles de l'ICIREPAT ont été publiés chaque année depuis 1963. Cette collection examine les problèmes de documentation auxquels les systèmes de brevets du monde doivent faire face de nos jours, et le progrès des efforts des Offices de l'ICIREPAT pour résoudre ces problèmes par des systèmes de documentation et de recherches de matériel technique acceptables sur le plan international.

Les rapports d'activité évaluent les activités de l'an passé des Offices membres du Comité. Des systèmes qui ont été mis à l'épreuve, et qui ont été acceptés ou rejetés, sont présentés à la considération de tous.

Les discussions qui suivent ces rapports donnent lieu à une meilleure compréhension mutuelle et à une coopération internationale plus étroite entre les Offices de brevets dans les secteurs de la documentation et des recherches de matériel technique.

C. D.

CALENDRIER DES RÉUNIONS

Réunions des BIRPI

Date et lieu	Titre	But	Invitations à participer	Observateurs invités
1968				
25-29 mars Genève	Groupe d'étude — Traité de coopération en matière de brevets (PCT)	Problèmes de recherche, etc.	<i>Pays dans lesquels, conformément à la dernière statistique, plus de 5000 demandes de brevets ont été déposées pendant une année: Afrique du Sud, Allemagne (Rép. féd.), Argentine, Australie, Autriche, Belgique, Brésil, Canada, Danemark, Espagne, Etats-Unis d'Amérique, France, Inde, Italie, Japon, Mexique, Norvège, Pays-Bas, Pologne, Suède, Suisse, Royaume-Uni, Tchécoslovaquie, Union Soviétique</i>	<i>Organisations intergouvernementales: Organisation des Nations Unies; Organisation des Nations Unies pour le développement industriel; Conférence des Nations Unies sur le commerce et le développement; Institut International des Brevets; Organisation des Etats Américains; Secrétariat permanent du Traité général d'intégration économique centre-américaine; Association latino-américaine de libre échange; Conseil de l'Europe; Communauté économique européenne; Communauté européenne de l'énergie atomique; Association européenne de libre échange; Office Africain et Malgache de propriété industrielle</i> <i>Organisations non gouvernementales: Association européenne pour l'administration de la recherche industrielle; Association interaméricaine de propriété industrielle; Association internationale pour la protection de la propriété industrielle; Chambre de commerce internationale; Comité des Instituts nationaux d'agents de brevets; Conseil des fédérations industrielles d'Europe; Fédération internationale des ingénieurs-conseils en propriété industrielle; National Association of Manufacturers (U. S. A.); Union européenne des agents de brevets; Union des industries de la Communauté européenne</i>
27-29 mai Genève	Comité d'experts	Classification d'éléments figuratifs de marques	Tous les Etats membres de l'Union de Paris	Liste à publier
1 ^{er} -5 juillet *) Genève	Groupe d'étude — Traité de coopération en matière de brevets (PCT)	Problèmes de formalités, etc.	Etats invités à la réunion de mars 1968	Observateurs invités à la réunion de mars 1968

*) Précédemment annoncé pour la semaine du 17 au 21 juin.

Date et lieu	Titre	But	Invitations à participer	Observateurs invités
24-27 septembre Genève	Comité de coordination Internumios (6 ^e session)	Programme et budget des BIRPI	Allemagne (Rép. féd.), Ar- gentine, Australie, Autriche, Belgique, Brésil, Cameroun, Danemark, Espagne, États- Unis d'Amérique, France, Hongrie, Inde, Iran, Italie, Japon, Kenya, Maroc, Mexi- que, Pays-Bas, Pologne, Por- tugal, Roumanie, Royaume- Uni, Suède, Suisse, Union soviétique	—
24-27 septembre Genève	Comité exécutif de la Con- férence des Représentants de l'Union de Paris (1 ^{re} session)	Programme et budget (Union de Paris) pour 1969	Allemagne (Rép. féd.), Ar- gentine, Australie, Autriche, Cameroun, Espagne, États- Unis d'Amérique, France, Hongrie, Iran, Japon, Ke- nya, Maroc, Mexique, Pays- Bas, Pologne, Royaume- Uni, Suède, Suisse, Union soviétique	Organisation des Nations Unies; Institut International des Brevets; Conseil de l'Europe
2-8 octobre Locarno	Conférence Diplomatique	Adoption d'un Arrange- ment particulier concernant la classification internatio- nale des dessins et modèles industriels	Tous les Etats membres de l'Union de Paris	Liste à publier
4-12 novembre Genève	Comité d'experts — Traité de coopération en matière de brevets (PCT)	Nouveau projet de traité	Tous les Etats membres de l'Union de Paris	Observateurs invités à la réunion de mars 1968

Réunions d'autres Organisations internationales s'occupant de propriété intellectuelle

Lieu	Date	Organisation	Titre
1968			
La Haye	6 et 7 mars	Institut International des Brevets (IIB)	95 ^e Session du Conseil d'Administration
Buenos Aires	15-19 avril	Association internationale pour la protection de la propriété industrielle (AIPPI)	Conférence des Présidents
Munich	22-26 avril	Comité de coopération internationale en matière de recherche de matériel technique entre Offices de bre- vets à examen préalable (ICIREPAT)	Comité consultatif pour les systèmes de coopération — Commissions permanentes I et II
Paris	29 et 30 avril	Institut International des Brevets (IIB)	96 ^e Session du Conseil d'Administration
Strasbourg	17-21 juin	Conseil de l'Europe	Groupe de travail du Comité d'experts en matière de brevets
Amsterdam	9-15 juin	Union internationale des éditeurs (UIE)	Congrès
Vienne	24-29 juin	Confédération internationale des sociétés d'auteurs et compositeurs (CISAC)	Congrès
Tokyo	21 octobre-1 ^{er} novembre	Comité de coopération internationale en matière de recherche de matériel technique entre Offices de bre- vets à examen préalable (ICIREPAT)	8 ^e Réunion annuelle
Lima	2-6 décembre	Association interaméricaine de propriété industrielle (ASIPI)	Congrès

